

I

1856-1899 : LA SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE,  
LAÏQUE ET SOCIALE.

*« Issu d'une vieille famille républicaine, le jeune médecin afficha de suite des idées démocratiques. Sa clientèle était surtout constituée par la classe ouvrière. (...) Cette triste situation physique et morale de l'ouvrier frappa le coeur de ce philanthrope et l'incita à mettre au service des humbles et des déshérités toute son énergie, toutes ses connaissances. »*

Jules PARSY.  
Président de la Solidarité Républicaine.  
Discours des Funérailles. Août 1930.



Le préfet Roger Langeron, le conseil municipal aux obsèques de DRON. (Photo Capelle).

*« Quarante et un ans de vie et d'action parlementaire, trente années presque consécutives à la tête de l'Administration d'une grande ville, investi par ailleurs de nombreux autres mandats, Conseiller Général, Président de grandes commissions, Président du Conseil, Président de l'Assistance Publique, il fut l'homme d'une oeuvre ardente, tenace, réfléchie, généreuse. »*

Roger LANGERON  
Préfet du Nord

## I. UN CURSUS HONORABLE

### Des origines modestes, mais...

JEAN-BAPTISTE (GUSTAVE) DRON est né à Marcoing, petit bourg du Cambrasis au sud-ouest de Cambrai, le 21 octobre 1856, à l'époque alors brillante du Second Empire. Son père, FRANCOIS (JOSEPH) DRON, est cultivateur et marchand de bois comme son propre père, LOUIS (HUBERT JOSEPH) DRON. A priori, du côté paternel l'ascendance familiale apparaît de condition sociale plutôt modeste.

Mais à y regarder de plus près, nous découvrons que FRANCOIS DRON, à la naissance de son fils, était depuis trois ans principal clerc de notaire, soit depuis 1853, l'année de son mariage. Rien n'indique que ses parents, LOUIS DRON et MARIE-JOSEPHE LEGOEUL, nés respectivement à Paillencourt et Saint-Hilaire-lez-Cambrai, et installés à Béthencourt, aient été de riches cultivateurs. Mais cependant nous pouvons imaginer qu'ils furent au moins suffisamment aisés pour offrir à leur fils une instruction qui lui permettra de devenir clerc de notaire, et surtout Maire de Marcoing de 1869 à 1888.

Du côté maternel, nous avons BELLONNE (ESTHER) née LAMOURET à Wallincourt, sa mère qui avait épousé FRANCOIS DRON en 1853. Nous savons qu'elle sera propriétaire à sa mort en 1897. Ce qui nous pousse à jeter un regard sur son ascendance. Si le père de BELLONNE, ETIENNE LAMOURET né à Wallincourt n'était que cultivateur, sa mère MARIE, née FORRIERE à Séranvilliers était rentière à sa mort en 1858.

En conclusion, nous avons pour les aïeux de JEAN-BAPTISTE GUSTAVE DRON, du côté paternel un couple de paysans aisés et du côté maternel, une grand-mère rentière. Pour les parents directs, nous avons un Maire de village qui épouse une fille de rentière, dont il a quatre enfants. Car GUSTAVE DRON a trois soeurs, MARIE, BELLONNE et ZELIE.

Ainsi il ne s'agit plus ici de prolétariat agricole mais bel et bien de classe moyenne rurale ou même de bourgeoisie rurale. Le profil typique de ces notables ruraux nous est fort bien décrit par ROBERT VANDENBUSSCHE dans sa thèse de IIIe cycle <sup>1</sup>.

Le père de DRON nous apparaît comme l'un de ces gros fermiers et/ou petits propriétaires, jouant un rôle important dans les communes agricoles. Aisé, peut-être riche si nous considérons la richesse agricole des terres du cambrasis, capable d'établir des rapports aussi bien avec la paysannerie qu'avec la petite bourgeoisie locale. Un « coq de village » en voie de s'introduire par le biais de son occupation, le négoce du bois, dans le monde de la petite bourgeoisie citadine. Proche du monde agricole mais appartenant à un milieu socio-économique bien différent.

---

<sup>1</sup>. "Opinion et vie politique dans le Département du Nord à la veille de la Première Guerre Mondiale".

## Une éducation républicaine

Nous pouvons en déduire que GUSTAVE DRON tira largement profit de cette ascendance familiale. Il eu l'occasion et la chance de suivre des études, tout d'abord au Collège Communal de Cambrai. Quel élève était-il ? Certainement intelligent et doué, travailleur et obstiné, si l'on imagine qu'il possédait ces traits de caractère que nous retrouveront à l'âge adulte. Était-il déjà têtu et plutôt insoumis ? Pouvons nous imaginer, sans nous éloigner trop du probable, qu'il eut des rapports tendus avec le personnel religieux du Collège ? Cela pourrait-il être l'une des clés possibles pour comprendre son futur anticléricalisme ?

D'autant plus que nous savons que les époux DRON-LAMOURET, ses parents, furent enterrés civilement sans cérémonie religieuse. Ils n'étaient donc pas croyants. Nous pouvons dire qu'ils n'étaient donc pas royalistes, et peut-être ne furent ils pas très favorables à l'Empire ? Ce qui prouverait une certaine indépendance de caractère dans le contexte de l'époque, car les partisans du Roi ou de l'Empereur se trouvaient encore nombreux dans le Nord, bien après l'installation de la IIIe République.

GUSTAVE DRON, lors d'une intervention à l'Assemblée, le 25 mai 1893, s'exprime en ces termes à propos d'un éventuel redécoupage des circonscriptions de l'arrondissement de Lille par les conservateurs : « *Vous parliez tout à l'heure des mœurs de l'Empire. Je ne sais pas quels procédés il employait, j'étais trop jeune pour m'en rendre compte, mais je ne tiens pas à voir revenir ce temps là; et vous n'obtiendrez pas des républicains de cette Chambre qu'ils fassent le découpage bizarre et fantaisiste que vous proposez.* »

Certes, il n'avait pas encore quatorze ans quand la bataille de Sedan décida du sort de l'Empire, mais nous pouvons concéder qu'il est fort probable qu'il tient de son père cette aversion pour ce régime.

Devons nous déduire en outre que les vingt années de son père passées comme maire de village aient influencé les désirs, l'ambition et le destin du jeune GUSTAVE ? Toujours est-il que ses études sont couronnées de succès, si l'on en juge par son entrée à la faculté de médecine de Paris. Il a désormais la majorité et il entre dans le milieu des étudiants en médecine, où la croyance en la science et le progrès humain repousse la foi en Dieu et la religion.

C'est certainement ici que se forgeront bon nombre de ses opinions et sa philosophie <sup>2</sup>. Il entre ainsi dans le schéma classique de l'ascension sociale sur trois générations si représentatif de la mobilité sociale de la IIIe République : le grand-père est cultivateur, son fils reçoit une instruction primaire et s'il ne peut aller jusqu'au bac, au moins peut-il avoir accès au certificat d'études, au brevet d'instituteur. Le fils sera donc instituteur, postier ou clerc de notaire. Son fils, le petit-fils de fermier, aura la possibilité de décrocher le bac et de gravir quelques échelons de plus dans la hiérarchie sociale, voire devenir « quelqu'un d'important ».

L'école est le rouage décisif de la société méritocratique et démocratique ; la compétence est reconnue par le diplôme et gratifiée par le rang dans la hiérarchie et par la responsabilité sociale. La « concurrence des intelligences » pour la sélection d'une élite universitaire dirigeante imprègne le discours des hommes de la IIIe République sur le principe de l'école laïque, gratuite et obligatoire...

---

<sup>2</sup> C'est également au cours de ses études de médecine qu'il prend l'habitude de se faire appeler Gustave et non Jean-Baptiste, détail symboliquement significatif.

## Un représentant typique des “couches nouvelles”

Le mot est resté, depuis cette formule assez vague finalement, que prononça LÉON GAMBETTA dans l'un de ses discours. Il annonçait « la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle ». Ainsi, ces classes moyennes - et ce terme n'est guère plus explicite - entrent dans le jeu politique face à l'ancienne bourgeoisie, épanouies par le suffrage universel. Mais qui sont les hommes de ces classes moyennes ?

Tout d'abord comptons parmi eux les artisans et les petits commerçants qui ont toujours formé le gros de la petite bourgeoisie. Ils seront les enfants chéris de la République; d'autant plus protégés par la loi républicaine qu'ils sont les élus de " l'individualisme triomphant" qui colle si bien à l'idéologie du régime.

Puis citons une autre catégorie ancienne, celle des rentiers et des propriétaires, aussi nombreux vers 1880 que les hommes des professions libérales. Oisifs, ils ont le loisir de se consacrer à la politique, au moins au niveau local. Survivants d'un monde d'ancien régime dans une société qui n'est encore que pré-industrielle, la stabilité légendaire du franc germinal les rassure et les nourrit.

Mais s'il y a une classe nouvelle en expansion sous la République, c'est bien celle des fonctionnaires moyens ou subalternes, que l'on peut regrouper dans la classe de la bourgeoisie moyenne salariée qui comprend les ingénieurs, les journalistes, les professeurs et les instituteurs.

Ils représentent « *les idées moyennes de la France dans ses pays de petite et moyenne propriété, qui forment la part majeure de la terre française et qui sont imprégnés de l'esprit de la Révolution* »<sup>3</sup>.

Enfin viennent les professions libérales. Les hommes de loi en forment les gros bataillons : notaires, avoués et surtout avocats<sup>4</sup>. Mais la grande nouveauté sous la IIIe République est la multiplication des « hommes de science », les médecins, les vétérinaires et les pharmaciens.

Remarquons que le nombre de médecins double entre 1875 et 1910 (de 10.000 à 20.000). Hommes d'influence croyant au progrès humain par la science et défendant leur propre promotion, ils préfèrent la Franc-maçonnerie à l'Eglise et la gauche à la notabilité.

GUSTAVE DRON ne correspond-il pas trait pour trait au portrait-robot de cette dernière catégorie ? Coupées du prolétariat par leur niveau de vie, se sentant différentes de la haute bourgeoisie par la modestie de leurs origines sociales, ces classes moyennes forment le noyau de la France républicaine, puis radicale, à l'âge d'or du radicalisme après 1900.

## Au 18 de la rue des Piats à Tourcoing

Il arrive à Tourcoing en Août 1880, l'année du percement du Boulevard Gambetta et de la création du cercle catholique de la Croix Rouge. Cette année-là, la grève générale du 1er Mai avait secoué la ville

---

<sup>3</sup> ALBERT THIBAUDET. Les idées politiques de la France.

<sup>4</sup> Notons au passage que, sous la IIIe République, les avocats furent toujours massivement nombreux à la Chambre des Députés.

pour la première fois depuis les dernières émeutes de 1848. Tourcoing s'éveillait doucement aux questions politiques et sociales après un long sommeil sous le Second Empire.

Favorable au régime impérial comme une grande partie de la France rurale, Tourcoing, sous la forte pression des classes dirigeantes conservatrices et catholiques, avait échappé jusque là aux agitations populaires urbaines. Au point de vue des mentalités, Tourcoing, bien que comptant près de 50.000 habitants<sup>5</sup>, n'était encore qu'une petite ville de province, certes en expansion. Ce faible répondant des ouvriers tourquennois à la contestation sociale faisait dire aux éditorialistes et journalistes de la conservatrice gazette, « *L'Indicateur de Tourcoing* », que « *les ouvriers de Tourcoing sont tranquilles et convenables.* » La grève ne dura d'ailleurs que quelques jours, sans violence ni répercussion.

1880 est aussi l'année du début du conflit religieux, suite au décret du 29 mars sur les congrégations non autorisées. Les 8 et 9 novembre, il faut l'intervention armée de chasseurs à pied pour l'expulsion des Pères de Sainte-Marie du couvent de la rue de Guisnes, rue parallèle à la rue des Piats. La ville défend ses religieux.

Quelles sont maintenant les raisons profondes, les motivations secrètes qui amenèrent DRON à Tourcoing ? Nous pouvons penser que pour ce jeune intellectuel pressé d'agir, plein de compétence et d'ardeur - pour ne pas dire de foi - le cadre restreint de Marcoing ne pouvait convenir, surtout après avoir étudié à Paris. La volonté de se retrouver dans un environnement urbain ou la vie politique et sociale est tellement plus vivante, plus mouvante, l'a certainement entraîné vers l'agglomération lilloise.

A-t-il choisi délibérément Tourcoing, où les forces conservatrices étaient les plus puissantes afin de faire progresser cette ville, ou son choix fut-il simplement le fruit du hasard ? Pensait-il pouvoir faire triompher des idées nouvelles dans la "citadelle de la chrétienté" ? Choix prémédité ou de dernière minute, motivé par la rencontre de quelques particuliers, ou le besoin en médecins de cette ville en croissance ? Intérêt humain, professionnel, ou politique ? Nous pouvons gager qu'il avait suffisamment d'intelligence pour envisager le développement de Tourcoing, d'ambition pour y participer personnellement, et d'énergie pour s'y consacrer pleinement.

Dans son testament, nous trouvons quelques lignes au sujet de son arrivée à Tourcoing :

*« (...) tel j' étais à mon arrivée à Tourcoing où le seul désir d'exercer la médecine m'attirait (...) »*

Et plus loin, quant à son action :

*« ( ... ) laissant le souvenir d'un homme qui a servi son pays, son parti et ses idées avec un dévouement continu qui excluait toute tendance à rechercher dans la politique des satisfactions d'ambition ou d'intérêt. Je me suis surtout intéressé à Tourcoing, à sa prospérité, au bien-être de ses habitants, (...) »*

Ses lignes sont-elles le reflet des intentions passées réelles du jeune homme qui arrivait à Tourcoing, ou au contraire, celui du désir présent d'auto-justification du vieil homme qui va mourir ? Quoiqu'il en soit, c'est dans une modeste demeure de la rue des Piats, au numéro dix-huit, qu'il installa son cabinet médical. Il y restera toute sa vie, il ne déménagera jamais et c'est dans cette maison que la mort le trouvera un demi-siècle plus tard.

Son activité professionnelle faisant de lui un homme de contact et de rencontres à tous les niveaux des couches sociales, il ne tardera pas à rencontrer les LELOIR, vieille famille républicaine de

---

<sup>5</sup> 48.364 habitants exactement. Bulletin mensuel de l'Association Régionale de Géographie, 7 juillet 1927.

Tourcoing. Famille connue car depuis la Révolution, elle compte dans son arbre généalogique, vingt-quatre notables, douze officiers et un maire. Également connue pour ses idées avancées et son athéisme. DRON lui restera toujours très attaché et c'est de plus parmi ses membres qu'il choisira sa compagne.

## Une popularité croissante

Notre jeune docteur est à peine installé à Tourcoing qu'il commence à exercer sa profession. Sa clientèle est avant tout celle des classes laborieuses, où il découvre l'extrême pauvreté dans laquelle elles survivent. Les inégalités sociales frappantes le touchent et il ne les oubliera jamais. Sans doute se rappellera-t-il tout au long de sa carrière de ses débuts, qui sont pour beaucoup dans sa volonté de secourir les plus défavorisés. De plus, l'homme inspire confiance. De grande stature, le front haut, la chevelure brune et la barbe courte, le regard profond et franc où se devinent intelligence et générosité, son physique est déjà un atout considérable, une des raisons qui conditionnent son succès.

La ville connaît alors le premier succès républicain aux municipales, ce à quoi il est encore bien évidemment étranger. Le 9 janvier 1881, en effet, les conservateurs avaient réussi à occuper 30 sur 32 des sièges de conseillers à pourvoir. Suite à diverses irrégularités constatées par le Conseil de Préfecture, le scrutin est annulé et les élections reportées au 10 avril. C'est ainsi qu'une liste d'opposition, conduite par VICTOR HASSEBROUCQ, qui rassemblait 22 républicains et 10 libéraux modérés de la liste conservatrice « Défense des Libertés Publiques », l'emporte à la surprise et au regret de « *L'Indicateur* » qui déplore « *l'échec immérité de la majorité éclairée de notre population* ».

Tourcoing entrait ainsi timidement dans l'ère républicaine. VICTOR HASSEBROUCQ est élu maire le 29 avril <sup>6</sup> par les conseillers municipaux <sup>7</sup>. C'est à lui que DRON succédera dix-huit ans plus tard, en 1899. Si HASSEBROUCQ était un républicain modéré, nous notons la présence au Conseil municipal de républicains plus avancés tels FIDÈLE LEHOUCQ, EDOUARD SASSELANGE, et précisément, LOUIS LELOIR.

L'année suivante, le 22 octobre 1882, FIDÈLE LEHOUCQ, adjoint au maire, entre au Conseil Général. La lente conquête républicaine du pouvoir se poursuit. LOUIS LELOIR était alors chef du Parti Républicain. Son amitié sera alors profitable à DRON sans aller jusqu'à dire qu'il se servit de la notabilité et de la popularité des LELOIR à des fins personnelles. Néanmoins, cette famille lui ouvrit la voie vers la vie publique et il ne fut certainement pas difficile pour LOUIS LELOIR de convaincre le jeune homme d'envisager une carrière politique. De plus, en 1883, ce dernier épouse civilement MARIA LELOIR faisant ainsi de son « tuteur politique » et ami son beau-père ! Nous le voyons décidément très lié à cette famille.

1883 est également l'année de la pose de la première pierre du Lycée de garçons du boulevard Gambetta que préside, le 4 novembre, le ministre de l'Intérieur WALDECK-ROUSSEAU. Une manifestation républicaine qui déclenche la protestation des « *chefs de famille, propriétaires, industriels, manufacturiers et patrons domiciliés à Tourcoing* ».

<sup>6</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série DIA, doc. 25.192/205.

<sup>7</sup> La loi du 28 mars 1882 entérine ce fait : le conseil municipal élit dorénavant le maire.

Nous sommes ici dans les quelques années décisives durant lesquelles la République donna forme progressivement à l'instruction primaire et secondaire, par une série de lois et de décrets. L'école est en effet le terrain privilégié de la lutte contre l'Église, dont l'influence s'exerce surtout par l'éducation religieuse des enfants. Tourcoing, nous le verrons par la suite, sera tout particulièrement un exemple significatif de ce déchirement violent entre les tenants d'une école laïque et ceux d'un enseignement catholique.

### Du Conseil municipal au Conseil Général

Le 4 Mai 1884 marque l'entrée de DRON dans la vie politique tourquennoise. Il entre au Conseil municipal après une nouvelle victoire des Républicains menés par HASSEBROUCQ aux élections municipales. Ils tiennent la mairie et ne la lâcheront plus jamais, même si la présence de 1885 à 1888 d'une minorité monarchiste<sup>8</sup> au Conseil municipal témoigne de la résistance de l'opposition conservatrice et religieuse. Cette résistance est personnalisée par AUGUSTE BIGO, catholique de combat qui pousse l'ardeur dans la contestation jusqu'aux limites du tolérable.

L'une des premières interventions significatives de DRON, même si elle n'est que d'une portée mineure, a lieu en mai 1885, lors du décès de VICTOR HUGO. En effet, le 22 mai 1885, mourait celui qui est désormais considéré comme l'un des plus grands auteurs français. Son décès fut l'occasion pour l'intégriste EUGÈNE VEUILLOT de rédiger un article dans « L'indicateur » contre le poète. On pouvait y lire que sa mort n'était qu'un « *mince événement* ».

Mais lors du conseil du 29 mai, GUSTAVE DRON, LOUIS LELOIR et AUTHIME DESMETTRE proposent d'envoyer une délégation de trois membres<sup>9</sup> aux funérailles civiles de l'écrivain, le 1er juin. La proposition de DRON et des ses collègues est mise au vote et l'emporte à raison de 19 voix contre 8. VICTOR HASSEBROUCQ lui-même était opposé à cette délégation, soucieux de ménager l'opposition des catholiques intransigeants. Le moindre sujet de controverse était en effet propre à entamer entre les républicains et les conservateurs de longues querelles !

DRON, installé à Tourcoing depuis cinq ans seulement, est déjà connu pour son bon coeur sa générosité et son radicalisme. Il gagne rapidement l'affection et la confiance de ceux qu'il rencontre.

En outre, la compassion qu'il éprouve pour les déshérités -sa clientèle était aussi et surtout ouvrière- le font choisir par les conseillers pour la Commission Administrative des Hospices.

Il se trouve dans son élément, là où ses idées démocratiques et avancées sur le plan social vont trouver un terrain d'essai pour une vie de labeur. Mais le personnage a en outre de l'envergure, et en 1886 il prend la tête du Parti Républicain, la « *Solidarité Républicaine, Laïque et Sociale* », à la suite de son beau-père, désireux de doubler son action sociale d'une action politique.

---

<sup>8</sup> Entrée au Conseil municipal suite à des élections partielles.

<sup>9</sup> La délégation fut composée de LOUIS GRAU, ERNEST DARRAS et AUTHIME DESMETTRE, qui durent cependant supporter personnellement leurs frais de déplacement.

C'est le 3 avril 1887 qu'il occupera son premier poste clef, après son élection au Conseil Général. En effet, FIDÈLE LEHOUCQ se démet de son mandat pour raison de santé <sup>10</sup>. Ce dernier avait gardé son poste aux élections générales de 1883 et 1886, bénéficiant de la confiance populaire. De plus, à celles de 1886, un autre républicain entrait au Conseil d'Arrondissement du Canton Sud, seconde victoire républicaine. Lorsque LEHOUCQ se retire, DRON se présente contre le libéral FRANCOIS MASUREL-POLET père, et l'emporte.

Pourtant ce dernier avait l'appui des deux grands quotidiens locaux de tendance républicaine modérée :

« *L'ÉCHO DU NORD* » qui présente MASUREL-POLET comme « *franchement républicain, ce qui n'interdit pas que l'on respectât l'ordre et la religion* »

« *LE JOURNAL DE ROUBAIX* » qui recommande l'industriel pour « *sa longue carrière commerciale et sa connaissance des intérêts du canton* ».

Cela ne suffira pas et nous pouvons estimer par là la popularité déjà certaine de DRON et la confiance naissante des milieux ouvriers urbains envers le radicalisme.

En effet, les électeurs de Tourcoing, par 2521 voix contre les 1898 de ceux de Bondues, Mouvaux et Marcq-en-Baroeul, ont choisi le jeune radical de trente et un an. C'est sa première victoire électorale. A l'Hôtel de Ville, on chante la « Marseillaise ».

L'année suivante, ce sont les municipales. L'équipe sortante peut présenter à la population un bilan positif, tant au niveau de l'urbanisation que des mesures d'ordre économique et social. Tourcoing compte maintenant plus de 55.000 habitants, et si son expansion est moins rapide que celle de sa soeur jumelle Roubaix, elle n'en est pas moins remarquable.

L'opposition conservatrice sait qu'elle devra peser de tout son poids pour remporter les élections. Nous retrouvons ici AUGUSTE BIGO comme porte-parole de la liste « *Indépendante et Commerciale* » qui dénonce le gaspillage des deniers publics par le programme de grands travaux nécessitant l'emprunt de millions de francs.

Parmi les noms de cette liste figurent ceux des familles bourgeoises locales, LAHOUSSE, DUVILLIER-MOTTE, FLIPO, LEURENT. La liste républicaine est réélue dès le premier tour, le 6 mai 1888, et VICTOR HASSEBROUCQ garde la mairie. GUSTAVE DRON rassemble 3840 voix sur son nom, presque autant que le vieux FIDÈLE LEHOUCQ qui en reçoit 4300 environ.

### Le premier député républicain de Tourcoing, 1889

1888 est le temps de la « *tentation du sabre* », c'est-à-dire de l'agitation boulangiste qui s'étiolera dans les festivités du centenaire de la Révolution. Le 5 mai 1889 est fêté comme le 14 Juillet, dans l'allégresse et en grandes pompes. Les boulangistes ne parviennent pas à perturber cette sérénité,

---

<sup>10</sup> FIDÈLE LEHOUCQ avait été élu au Conseil Général du Canton Sud le 22 octobre 1882, suite au décès du conservateur DESURMONT, consacrant ainsi la première victoire des républicains aux cantonales grâce aux 2361 électeurs tourquennois (contre 1207) qui lui ont donné leurs voix.

tandis que le gouvernement prend des mesures rapides pour prévenir leur succès, par les lois du 13 février 1889 rétablissant le scrutin majoritaire d'arrondissement à deux tours, et celle du 17 juillet 1889 contre les candidatures multiples. Ainsi, aux élections cantonales du 28 juillet 1889, le candidat boulangiste JULIEN MAHIEU, avec 2448 voix est écrasé par GUSTAVE DRON, 4067 voix, qui conserve donc son poste de conseiller général du canton sud. C'est au cours de ces élections cantonales générales, que pour la première fois, le rapport des forces républicains/conservateurs est inversé <sup>11</sup>.

Pour la première fois, la République semble avoir conquis Tourcoing et ses environs, à l'exception des villes retirées de Bousbecque et Linselles. Même certains membres de la bourgeoisie catholique, qui dans sa grande majorité reste monarchiste, se rallient aux idées démocratiques, tels les FRANCOIS MASUREL père et fils.

A Tourcoing, la droite non boulangiste s'organise en vue des élections législatives de l'automne 1889. Le député sortant, CHARLES JONGLEZ, qui avait battu à deux reprises FIDÈLE LEHOUCQ en juillet 1884 et en octobre 1885, ne présente plus sa candidature. LEHOUCQ, malade, refuse l'invitation de ses camarades de se porter candidat. Il propose au contraire DRON qui avait déjà bénéficié de sa démission du Conseil Général en 1887 et qui vient de prouver sa popularité <sup>12</sup> le 28 juillet dernier en conservant son mandat face au boulangiste MAHIEU.

C'est ainsi que la « Ligue Républicaine de Tourcoing » annonce la candidature du populaire docteur, le « (...) **citoyen Dron et comptent sur son dévouement, son énergie, son intelligence, pour défendre à la Chambre les intérêts commerciaux, agricoles et industriels de la région, et pour améliorer le sort de l'ouvrier** ».

Dans sa circulaire électorale, il déclare s'occuper en priorité des réformes sociales et des questions d'affaires :

**« La situation économique est la question capitale du moment, L'agriculture, l'industrie et, Le commerce de notre région réclament la révision des tarifs douaniers, la dénonciation des traités de commerce, une sage protection de nos produits ».**

Quant aux conservateurs, ils placent à leur tête un catholique intransigeant, EMILE BARROIS, connu pour sa générosité envers les pauvres et pour son implication dans La création du syndicat « mixte », « l'Association Professionnelle Saint-Blaise ». Il se présente comme « Catholique indépendant ». Il reçoit bien entendu le soutien massif du clergé qui demande aux électeurs de se souvenir de la laïcisation de l'école de la rue du Calvaire. Celle-ci n'était que le prélude à d'autres expulsions qu'il faut combattre. Le clergé invite donc tous les catholiques, y compris les républicains, à voter pour « **Dieu et pour la France** ».

Le quotidien républicain modéré de Lille, « L'écho du Nord », qui avait soutenu MASUREL-POLET contre DRON aux cantonales de 1887 soutient cette fois le radical en titrant : « **BARROIS et DRON, c'est la lutte de la théocratie contre la démocratie** ».

Puis le bruit court que DRON est franc- maçon...

---

<sup>11</sup> 6435 voix aux Républicains contre 5639 aux conservateurs pour les deux cantons.

<sup>12</sup> Nous verrons dans la partie suivante comment il s'est déjà rendu populaire par son action.

Réglons immédiatement la question de l'appartenance ou non de GUSTAVE DRON à la société maçonnique. A ceux qui prétendaient qu'il était franc-maçon, il rétorquait que cette rumeur n'avait été inventée que pour le discréditer; ce qui est tout à fait compatible avec les moeurs politiques de cette époque. S'il avait appartenu à la Franc-Maçonnerie, les archives de Grand Orient en auraient conservé une trace et cela aurait été, après sa mort, de notoriété publique.

Ce qui n'est pas le cas.

Cette accusation, si elle n'est pas fondée, n'en est pas moins compréhensible. Nous savons en effet que si la Franc-Maçonnerie n'a pas joué un rôle de premier plan dans l'instauration de la république, elle reste cependant la grande inspiratrice du scientisme, du pacifisme, de la laïcité. Sa devise, « Liberté, Egalité, Fraternité » et ses principes, liberté de conscience absolue, solidarité humaine, sont ceux de la IIIe République.

En outre, beaucoup de grands politiques du régime en furent : JULES FERRY, FERDINAND BUISSON, HENRI BRISSON, MARCEL SEMBAT, PAUL DOUMER, JULES SIMON, LÉON GAMBETTA, ARMAND FALLIÈRES, CHARLES FLOQUET, JULES MÉLINE, EUGÈNE SPULLER, EMILE COMBES, LÉON BOURGEOIS, GASTON DOUMERGUES, pour n'en citer que quelques uns parmi les longues listes.

C'est par l'influence des loges et par les relations qui y étaient nouées que la IIIe République, à l'instabilité ministérielle légendaire, avait pu sauvegarder une heureuse continuité dans son action. Tout semble donc accuser le jeune candidat radical, d'autant plus que le recrutement, depuis le Second Empire, s'élargissait à la bourgeoisie moyenne : médecins, vétérinaires, pharmaciens, journalistes notaires, avoués, commerçants, restaurateurs.

Ces hommes à l'influence sociale incontestable organisaient des réseaux de relations efficaces, propageant avec enthousiasme les idées maçonniques dont celle de la laïcité de l'enseignement... Nous pouvons ajouter à cela que DRON appartenait à la « Ligue de l'Enseignement » fondée par JEAN MACÉ <sup>13</sup>, qui vulgarisait les thèmes maçonniques !

Les élections à Tourcoing se préparent ainsi dans la plus grande fébrilité ; quelques échauffourées éclatent quand des porteurs de bulletins ou des colleurs d'affiches adverses se rencontrent. Le scrutin est clos le dimanche 22 septembre vers dix-huit heures, après que plus de quatorze mille votants se soient rendus aux urnes, record de participation tourquennoise.

Le dépouillement commence à Tourcoing où DRON est largement en tête face à BARROIS. Mais peu à peu, les résultats des communes rurales apportent la victoire à ce dernier, avec 124 voix d'avance sur son adversaire. EMILE BARROIS laisse les républicains consternés et quitte triomphant l'Hôtel de Ville. Le lundi 23, il remercie ses électeurs :

***« Le succès d'hier me réjouit, parce qu'il est une victoire pour la grande cause catholique dont je suis le modeste serviteur. Je remercie tous les amis qui m'ont prêté leur énergique concours, [...] sans oublier les familles chrétiennes qui, par leurs prières ont puissamment contribué au succès ».***

---

<sup>13</sup> Jean MACÉ (1815-1894) pédagogue et journaliste, rédacteur à « La République » en 1848, puis instituteur en Alsace. Il fonda en 1886 la Ligue de l'Enseignement pour l'école laïque, gratuite et obligatoire.

## Première partie

Mais quatre jours plus tard, dans le « Journal de Roubaix », la commission préfectorale du recensement des votes signale des erreurs de comptabilité, et publie les chiffres officiels :

	DRON	BARROIS	VOLT	CAPART	Nuls
Tourcoing	5019	3338	10	8	?
Communes rurales	2144	3837	0	0	?
TOTAL	7163	7175	10	8	156

Les républicains se ressaisissent devant l'espoir d'une victoire encore possible, puisque BARROIS n'ayant pas la majorité absolue, un second tour est prévu pour le 16 octobre.

ADRIEN DANSETTE, dans son « Histoire Religieuse de la France Contemporaine », n'hésite pas à dire que le gouvernement, soucieux d'étouffer les derniers sursauts de l'agitation boulangiste, a exercé de fortes pressions en ce sens à l'égard des préfets. Accusation probable, quand nous savons le rôle décisif tenu par les préfetures dans la transmission des volontés gouvernementales.

Et rien n'interdit de penser que la commission de recensement ait annulé un nombre suffisant de voix pour entraîner le ballottage. Caprice de l'histoire, GUSTAVE DRON doit-il indirectement son élection au général BOULANGER ?

Remarquons au passage les résultats décourageants des deux socialistes VICTOR CAPART et JOSEPH VOLT-CATTEAU. L'heure du socialisme n'a pas encore sonné à Tourcoing, alors qu'à Paris se sont tenus cette même année 1889 deux congrès rivaux, témoignant à la fois de la renaissance du mouvement ouvrier français et de la diversification de ses tendances <sup>14</sup>.

La campagne du second tour est mouvementée, telle que la décrit JACQUES AMEYE dans « *La Vie Politique à Tourcoing sous La III e République* ».

EMILE BARROIS tente de récupérer des voix à Tourcoing, en tenant des réunions dans les quartiers du Moulin-Fagot à l'estaminet « La Nouvelle Aventure », du Tilleul au café du « Lion Blanc » et celui du Brun-Pain. On le retrouve même à l'auberge du « Grand Logis » de Linselles.

De son côté, DRON ne perd pas son temps : il harangue les électeurs du quartier populaire de la Croix-Rouge et ceux de Mouvaux et Roncq. C'est à Roncq, justement, que les partisans des deux camps s'accrochent au café du « Cygne ».

DÉSIRÉ LEURENT fils, issu d'une famille monarchiste notoire, ami de BARROIS, s'en prend à HENRI PARIS, conseiller municipal de Tourcoing qui dénonçait « l'oppression patronale ».

On chante la « Marseillaise », on crie « Vive Dron ! », « Vive la République ! », « À bas la calotte ! », ou « Vive Barrois ! », « À bas Dron ! ».

---

<sup>14</sup> D'un côté les guedistes et blanquistes du Parti Ouvrier Français, de tendance marxiste, de l'autre, les possibilistes ou broussistes anti-marxistes de la Fédération des Travailleurs Sociaux de France.

Et au soir du second tour, c'est DRON cette fois qui est vainqueur, avec près de deux cents voix d'avance :

	DRON	BARROIS
Tourcoing	5205	3455
Communes rurales	2313	3866
TOTAL	7518	7321

C'est au tour des républicains de laisser éclater leur joie, en se rendant à l'Hôtel de Ville pour féliciter le premier député républicain de Tourcoing, jusque tard dans la soirée, ou en pavoisant dans les rues, sans épargner à leur adversaire vaincu quolibets et moqueries. Et à DRON d'adresser ses remerciements :

*« Plus nombreux que le 22 Septembre, vous avez répondu à mon appel pour la défense de la cause républicaine. Honneur à vous, travailleurs, que la réaction n'a pu entraîner avec elle, malgré la mise en oeuvre de tous les moyens dont elle dispose dans nos deux cantons ».*

Mais la réaction n'a pas dit son dernier mot, et comme le proclame solennellement BARROIS, elle continuera de *« prier le Sacré-Coeur et la Vierge du Rosaire afin que la victoire prochaine n'en soit que plus éclatante »*. Pour l'instant, DRON qui s'apprête à fêter son trente-troisième anniversaire, quinze jours plus tard, goûte sa victoire.

### Le rapprochement avec François Masurel

Les élections municipales de mai et cantonales de juillet 1892 offrent l'occasion à FRANCOIS MASUREL-JONGLEZ de se rapprocher de DRON. Ce fils de grande famille bourgeoise est en effet de plus en plus choqué par l'intransigeance et l'intolérance qui animent BARROIS et ses alliés. Aux municipales, la liste « Union Catholique » des intransigeants, menée par le directeur des écoles libres, le frère FLOUR<sup>15</sup>, est battue avec 3.400 voix par la « Ligue Républicaine », 5.000 voix.

800 voix se sont portées sur la liste du « Parti ouvrier » de tendance socialiste, malgré l'ouverture à gauche opérée par la « Ligue Républicaine » en prenant dans sa liste des ouvriers<sup>16</sup>. VICTOR HASSEBROUCQ et toute une équipe républicaine sont renvoyés à la mairie.

FRANCOIS MASUREL, qui avait soutenu la liste républicaine, pose sa candidature pour les cantonales de juillet suivant, son beau-père CHARLES JONGLEZ abandonnant son poste de conseiller général du Canton nord. DRON le soutient à son tour, bien qu'il soit catholique, car il voit en lui le meilleur candidat à opposer à la coalition cléricale. La presse catholique, en particulier le journal « La Croix », dénonce cette alliance, cette trahison de MASUREL.

<sup>15</sup> Ancien directeur des écoles communales complètement laïcisées en 1891, il a un compte à régler avec les républicains.

<sup>16</sup> DEPHIN DUMORTIER, AUGUSTE DALLE, LOUIS DESPINOIS, LOUIS HERSIN... etc. Bon nombre d'entre eux se retrouveront plus tard derrière les socialistes VICTOR CAPART et JOSEPH VOLT-CATTEAU.

## Première partie

Finally ce dernier l'emportera face au réactionnaire maire d'Halluin, PAUL LEMAÎTRE, le 31 Juillet. Et il ne manquera pas de remercier DRON dans un article paru le 27 Janvier 1893 dans le « *Journal de Roubaix* » :

« (...) M. Dron, en soutenant ma candidature au conseil général, n'a-t-il pas fourni la meilleure preuve de son esprit de tolérance ? Je souhaiterais vivement voir chez ses adversaires le même désir de conciliation ».

## La percée socialiste aux législatives de 1893

Cette alliance n'aura duré que le temps de ces élections et de la préparation des législatives de 1893. Grâce à son allié catholique qui doit lui ramener des voix de républicains chrétiens, DRON est convaincu que sa réélection contre EMILE BARROIS sera relativement aisée. Mais c'était sans compter la montée du sentiment socialiste au sein de la population ouvrière de Tourcoing, ni l'organisation des chefs de gauche. DELPHIN DUMORTIER, que nous avons vu sur la liste républicaine des municipales se présente lui-même dorénavant comme candidat socialiste. Les résultats sont significatifs de cette percée socialiste qui déborde les radicaux sur leur gauche :

	Voix :
BARROIS	7772
DRON	5732
DUMORTIER	3077

DRON, voyant que BARROIS sera élu si DUMORTIER ne se désiste pas pour lui, prend alors contact avec le socialiste, contre l'avis des Républicains modérés qui répugnent à une alliance avec les partis ouvriers. Les résultats du deuxième tour, le dimanche 3 septembre 1893, lui donnent raison :

	Voix :
DRON	8218
BARROIS	8197

Par transaction avec DUMORTIER, que DRON sauve son mandat parlementaire d'extrême justesse, mais perd le soutien sinon l'amitié de MASUREL, qui refuse l'alliance avec les « collectivistes » et démissionne de son poste de conseiller. Pour le député, cette élection fixe le scénario classique de toutes celles qui vont se succéder dans sa carrière : débordé sur sa gauche, le radical se verra obligé de négocier, de se servir des socialistes. Mais DRON ne fut jamais marxiste, ou socialiste, même s'il a pu avoir en commun avec ces derniers des idées et une volonté de réformes sociales.

Sa manoeuvre se comprend mieux comme une dernière tentative pour éviter à Tourcoing l'élection d'un député conservateur. Mieux vaut pour la ville un radical même bourgeois qu'un catholique fanatique. De plus, avec son individualisme et son désir de s'occuper de tout, il n'y a aucun doute qu'il ait agi seul, sans trop tenir compte des réticences de l'aile droite du front républicain. Et il ne fera jamais rien pour l'essor du mouvement socialiste à Tourcoing, ce qui envenimera ses rapports avec les socialistes tourquennois qui lui reprocheront son manque de bonne foi et sa façon éhontée de se servir d'eux.

François MASUREL fut certainement lui aussi trop passionné lorsqu'il fit le choix de se séparer de DRON. Partageant les mêmes idées que sa classe sociale au sujet des collectivistes, il prit la démarche de son ami pour quelque transaction avec le parti ouvrier, alors qu'il n'y avait simplement, si l'on peut dire, qu'une demande de désistement motivée par le bon sens et les impératifs de la tactique politique.

Dans l'immédiat, DRON, d'un caractère impétueux cache difficilement son amertume causée par l'attitude de MASUREL. Après avoir félicité les ouvriers de s'être ralliés à la République, il tient contre lui quelques propos dictés par la colère, rapportés dans la presse du lendemain :

**« (...) Désormais il n'y a plus de patrons, ni jésuites, ni calotins qui puissent nous arrêter. Nous marcherons désormais dans la voie des réformes sociales, malgré eux et contre eux (...) ».**

Et MASUREL démissionnant, on organise alors des élections cantonales partielles pour le mois de novembre. Emile BARROIS prend sa revanche sur les républicains en battant JULIEN TACK, conseiller municipal, et devient conseiller général du Canton nord. Petite consolation à son échec aux législatives...

### **L'échec de 1898 et la "défense républicaine"**

La pression socialiste se fait encore plus forte aux élections des 8 et 22 mai 1898. Les socialistes proposent comme candidat un professeur de Douai, GEORGES DEVRAIGNE, tandis que la droite constituée de républicains tièdes - on dit alors les "progressistes" ou "républicains de gouvernement" - choisit ALBERT MASUREL, cousin de FRANÇOIS, industriel à Linselles. Bien plus modéré que BARROIS, il est persuadé que les catholiques qui s'étaient détournés de ce dernier pour son intransigeance, lui donneront leurs voix.

La presse entame la campagne avec toute la passion d'alors qu'on lui connaît, dessinant les personnages adverses sous les traits les plus noirs. Personne ne ménage les critiques, bien souvent exagérées, voire déplacées.

DRON fait distribuer des calendriers de la "Solidarité Républicaine" avec son portrait, et dénonce **« les privilégiés, les repus, les satisfaits qui ne comprennent l'apaisement social qu'au prix du sacrifice du droit et de la liberté de conscience des travailleurs ».**

De son côté, MASUREL envoie aux électeurs influents un millier de cartes de vœux et présente DRON comme le fourrier de l'étranger et de la révolution :

**« Voter pour DRON, c'est voter pour ZOLA ! Voter pour DRON, c'est voter pour le drapeau rouge ! ».**

A l'issue du premier tour, c'est le ballottage favorable à Albert MASUREL :

	Voix :
MASUREL	9421
DRON	6924
DEVRAIGNE	3890

Au second tour, comme pouvaient le craindre les républicains radicaux, MASUREL obtient une infime avance de quelques deux cents voix :

	Voix :
MASUREL	10 275
DRON	10 030

Le désistement implicite du socialiste ne suffit plus cette fois à battre le progressiste. La victoire du "parti de l'ordre" est célébrée dans la presse conservatrice et modérée : « (...) **le drapeau tricolore flotte à bien des fenêtres** »<sup>17</sup>.

Mais DRON ne s'en tient pas là ; il fait appel à ses amis pour invalider son adversaire. Tactique prisée par les radicaux et caractéristique de leur façon d'opérer. Ils ont en effet une large tendance à user de leurs relations personnelles et professionnelles pour obtenir divers avantages. Ici, nous voyons DRON faire usage de son « **réseau d'allégeances politiques forgées par de multiples services rendus** »<sup>18</sup>.

Ainsi, un rapport de préfecture daté du 7 novembre 1898 invalide MASUREL, malgré le soutien de JULES MELINE<sup>19</sup> alors Président du Conseil. Notons bien que cet événement se situe juste avant la période de la "Défense Républicaine" (1899-1905) où la France a été gouvernée par une majorité solide et durable de radicaux flanqués sur leur gauche de socialistes et sur leur droite de libéraux. Il n'est pas à écarter que la Chambre, qui allait faire tomber le gouvernement MÉLINE et qui avait le pouvoir de valider ou d'invalider ses membres, ait préféré un DRON radical à un MASUREL catholique. Régulant ainsi leurs comptes avec les catholiques rétifs au ralliement à la République, décidé par le pape Léon XIII.

---

<sup>17</sup> "Le Journal de Roubaix", 24 mai 1898.

<sup>18</sup> "Histoire du Nord Pas-de-Calais de 1900 à nos jours", PRIVAT, 1982, sous la direction de Y.M. HILAIRE.

<sup>19</sup> JULES-FELIX MELINE (1838-1925). Avocat parisien, député des Vosges en 1872. Chef du mouvement protectionniste à la Chambre. Il présida l'un des plus longs ministères avec des modérés, de juin 1896 à juin 1898. Il dut démissionner devant une Chambre exigeant "une majorité exclusivement républicaine".

A Tourcoing, les élections sont prévues pour le 25 Décembre, Le parti ouvrier ne présente pas de candidat, ayant eu la satisfaction au premier tour de compter ses voix. Ses têtes pensantes, DELPHIN DUMORTIER, EMILE DEBLAERE, préfèrent organiser une assemblée générale du parti onze jours plus tôt, le 14 décembre, pour y fustiger leurs adversaires, républicains comme conservateurs. Gustave DRON y est visé personnellement :

**« A l'heure où les partis bourgeois (...) transforment les luttes politiques en vaines et stériles querelles de personnes, à l'heure où nos adversaires, modérés et cléricaux, oublient complètement ceux qui peinent et qui souffrent, il appartient aux socialistes de rappeler au suffrage universel sa véritable mission (...) défendre en toutes circonstances les réformes démocratiques (...) Vive la République Sociale ! ».**

Cette fois, DRON reprend son siège avec 1.477 suffrages d'avance sur MASUREL : 10.681 contre 9.234 voix. Par la suite, on devait lire dans le journal parisien « La République Française », le journal des progressistes, l'accusation selon laquelle son élection serait due à des pressions exercées sur les indigents des hospices et par quelques appuis politiques, comme celui du maire de Neuville qui doit son poste de conseiller d'arrondissement de canton nord-est à DRON<sup>20</sup>. Ces accusations ne seront jamais prouvées, et il est bien difficile de faire la part de la vérité et de l'accusation politique. Mais néanmoins, elles illustrent parfaitement ce que nous disions plus haut au sujet des réseaux d'influence des radicaux.

Quoiqu'il en soit, moins d'un an après ces événements, le vieux maire de Tourcoing, VICTOR HASSEBROUCQ meurt de vieillesse et de maladie, le vendredi 6 octobre 1899. La presse locale lui rend hommage le lendemain en reconnaissant ses grands mérites. Seuls les quotidiens les plus agressifs, tel « L'Égalité » socialiste et « La Croix » catholique émettent quelques réserves à son égard.

Lors de ses funérailles, DRON prononce un discours d'éloges sur ce personnage populaire et conclue ainsi :

**« Si dans ma vie j'ai pu rendre quelques services à ma ville adoptive, je le dois à ses leçons et à ses conseils, à l'amitié qui nous unissait (...) et à mesure que l'expérience s'est accrue avec l'âge, j'ai senti grandir en moi la reconnaissance envers celui que je considère comme mon maître ».**

Les élections municipales que cette mort entraîne verront la victoire de DRON, qui ne croyait pas si bien dire en parlant de services rendus à la ville et des leçons qu'il lui doit. L'élève dépassera le maître par la qualité et la quantité de ces services et par sa popularité...

Mais, depuis le 10 Juin 1884, il est installé à la Commission Administrative des Hospices correspondant à la foi à ses compétences et à ses vœux. Examinons donc tout d'abord quelle fut son action à ce niveau-là.

---

<sup>20</sup> En effet, CHARLES PHALEMPIN, maire de Neuville, soutenu aux cantonales de juillet 1896 par DRON fut élu contre le démocrate chrétien JULES DECOOPMAN.



La sauvegarde des Nourrissons (Photo Cayes)

*« On ne saurait séparer le nom de GUSTAVE DRON de nos établissements d'assistance, depuis le 10 juin 1884 , jour où le Conseil municipal l'a envoyé aux Hospices comme administrateur. Tout de suite, son ardente nature voulut qu'on apportât à la vie intérieure de notre vieil hospice des modifications que certains crurent trop osées, mais qui reçurent tout de suite l'approbation de tous ceux s'intéressant au sort de nos vieillards. Puis ce fut le tour de l'Hôpital qui connut les développements et les améliorations faisant de cette petite maison un établissement hospitalier parfaitement outillé pour répondre aux besoins d'une population sans cesse accrue. »*

DÉSIRÉ PARSY ,  
Vice-Président du Bureau de Bienfaisance.  
Discours des Funérailles. Août 1930.

## 2. PREMIÈRES OEUVRES, PREMIERS CONFLITS SOCIAUX

### La Commission Administrative des Hospices

Dans son "Histoire des Hospices", JULES LAHOUSSE dit tout le bien qu'il pense du personnage . Il rappelle que dès son entrée à la Commission Administrative, il professe idées nouvelles et tranchées, face aux idées traditionnelles de JOSEPH DELEPOULLE, son collègue vice-président de la commission.

En particulier, il demande à ce que soit restreinte ou disparaisse même la pression confessionnelle qui consistait en un office religieux matutinal pour tous les hospitalisés et orphelins.

Sa présence au sein de la commission plonge dans le désarroi le petit monde des administrateurs qui ronronnait dans la routine. Les débats devinrent parfois houleux, car DRON joint à son intransigeance un certain emportement. Il tente de faire admettre ses projets par recours au conseil municipal, mais les réformes qu'il demande sont retardées si non éludées.

Lors de la séance du 12 mars 1885, il exige - et ce mot convient fort bien à ce ce tempérament - pour les orphelins une éducation solide et offrant des perspectives de réussite sociale. Pour cela, il propose de les faire instruire dans les écoles communales, car selon lui, **"l'enseignement archaïque dispensé par les religieux"** ne peut qu'en faire des demi-assistés à vie, sans chance aucune d'obtenir un emploi qualifié. Les orphelins étaient en effet condamnés à devenir cordonniers ou tailleurs, seules formations offertes, alors que par exemple, menuisiers, charpentiers ou mécaniciens sont comparativement mieux payés.

JOSEPH DELEPOULLE lui rétorque que ces propositions sont propres à amener la désorganisation de l'Hospice et qu'en conséquent, il est naturel que la Commission prenne le temps de les examiner.

En plus de cette oeuvre d'émancipation à la fois morale, intellectuelle et sociale, il entend améliorer sensiblement le confort matériel des hospitalisés et des orphelins : plus de douches et de bains, amélioration de l'ordinaire, augmentation des visites et des sorties à l'extérieur. C'est au sujet même de ces promenades que DRON a une discussion tendue dès le printemps 1885 avec l'inspecteur général, le Comte de FLERS, qui estime qu'une promenade hebdomadaire suffit amplement. L'augmentation ne tendrait qu'à donner aux pensionnaires un esprit de vagabondage et de mendicité, comme il le rappelle au ministre de l'Intérieur dans son rapport :

**« On voudrait que les vieillards sortissent à leur gré. Que feraient-ils, je le demande, alors que pour les trois quarts ils sont privés de famille ; quelques uns iraient sur les promenades ; d'autres peupleraient les cabarets ou se livreraient à la mendicité. Est-ce là ce que l'on veut ? ».**

Nous comprenons mieux par cet exemple quelles furent les difficultés que rencontra le jeune médecin à ses débuts, quelles énergie et persévérance il dut user pour vaincre les barrages que son action rencontrait.

Le 19 février 1886, deux ans après sa nomination, il expose au Conseil municipal qu'il n'a jamais été écouté, pas plus que l'un de ses prédécesseurs, le docteur DERVAUX qui avait pris soin de rédiger un rapport daté du 9 juillet 1884 et dont on n'avait nullement tenu compte. Le 27 février, il se représente devant le Conseil municipal avec les mêmes plaintes et accuse en outre les soeurs d'irrégularité dans les comptes. Surprise, consternation et irritation à la Commission Administrative des Hospices.

## Première partie

AUGUSTE BIGO s'empresse de défendre vivement les soeurs, qui n'en perdront pas moins le procès. La presse du mois de février 1886 témoigne de cette ambiance générale de tension et d'accusation. Puis survient le décès de JOSEPH DELEPOULLE, le 19 avril. Il est remplacé par AUGUSTE GOUBET le 15 juin suivant tandis que LOUIS LELOIR, démissionnaire, est remplacé par JULES LEHOUCQ le 1<sup>er</sup> septembre.

Mais les propositions de DRON ne rencontrent toujours pas l'approbation qu'il souhaite. Au début de septembre, le docteur DEWYN se joint à lui pour réclamer le secours à domicile, un service de dermatologie, un service obstétrical et de puériculture. Il ne sera guère plus écouté que son collègue.

Le 6 octobre 1889, DRON est élu député. Son élection ne le détourne pas de son action concrète à Tourcoing. Avec DEWYN, il insiste sur la nécessité d'agrandir l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et d'y ouvrir un service d'isolement. Il faudra l'épidémie de typhoïde de 1890 pour que le Conseil municipal se souvienne de ces requêtes et nomme une commission de sept membres chargés de les examiner : G. DRON, F. PARIS, J. QUY, L. TACK, L. SALEMBIEN, H. DUMORTIER. Un rapport du docteur DEWYN du 14 novembre 1890 contenant l'essentiel des propositions est remis au Conseil municipal.

### Le Comité de Secours de l'hiver 90-91

C'est en outre durant cet hiver rigoureux de 90-91 qu'une crise industrielle oblige la municipalité à prendre des mesures d'urgence. Un Comité de secours de vingt membres <sup>21</sup> est chargé de recueillir les souscriptions et de fournir des repas à bas prix. A la cessation des activités de ce comité, le 14 mars 1891, 152.577 repas ont été servis par des écoles des quartiers des Phalempins, du Flocon, du Blanc-Seau et de la Croix-Rouge.

### L'hôpital de la rue Nationale

En août 1891, DRON dresse les plans d'un nouvel hôpital, de concert avec l'architecte LOUIS LEROUX. Un terrain, récemment acheté par la municipalité à l'intersection des rues Nationale et Fin De La Guerre, paraît tout indiqué à recevoir cet établissement. Le 2 septembre, il présente son rapport au Conseil municipal et les travaux débutent dès le 28, malgré les réticences des habitants des rues concernées, que la proximité d'un hôpital effraie. C'est en effet la peur des contagions éventuelles qui motive quelques lettres de protestations rédigées à l'encontre de l'équipe municipale.

### Les cantines scolaires

Tourcoing eut la chance d'être parmi les toutes premières villes de France à instituer les cantines scolaires. Leur organisation est résumée par DRON dans un rapport qu'il présenta au Conseil municipal le 25 mai 1892 :

***« L'État exige la fréquentation des écoles de six à treize ans et admet les enfants dans les asiles maternels à partir de trois ans. (...) »***

---

<sup>21</sup> Outre la présence de DRON, du maire, des adjoints et de quelques conseillers, notons celle de notables tels DESURMONT, président du Tribunal de Commerce, F. MASUREL, JONGLEZ, président de la Caisse d'Épargne, C. LORTHIOIS, président de Cercle Commercial, FLIPO-PROUVOST du Cercle Saint Joseph, et bien d'autres.

*À onze heures, l'enfant doit quitter l'école, il est exposé à tous les dangers de la rue jusqu'à l'heure du midi qui est celle de repas dans toutes nos familles ouvrières. Mêmes dangers pour le retour à l'école. (...)*

*Si nous examinons la question d'une manière plus minutieuse, si nous observons les cas particuliers, la nécessité de cette mesure est encore plus évidente. Ici, le père prend son repas du midi au dehors, près de la fabrique ; la mère va en journée pour grossir les revenus du ménage. Là, c'est le père et la mère qui travaillent à l'usine ; combien de jeunes ménages ouvriers ayant un ou deux enfants seront heureux de recourir aux crèches et de trouver les cantines, voulant économiser les premières années du mariage pour économiser quelque argent (...)* ».

Ainsi est créé le service des cantines scolaires qui permet aux enfants de rester à l'école sous la surveillance des maîtres. Ajoutons qu'il incite les familles ouvrières à placer leurs enfants à l'école publique plutôt que privée, même s'il serait exagéré de n'y voir qu'un calcul politique.

Installées à l'intérieur des écoles, elles offrent des menus variés : pot-au-feu, boeuf mode, boeuf rôti, oeufs, riz, petits-pois, nouilles, macaroni, pommes de terre, etc. On sert du lait aux enfants des maternelles tandis que les "grands" des écoles primaires ont droit à la bière ! Ajoutons que les cantines scolaires étaient gratuites pour les familles indigentes.

### **Le Vestiaire des Dames Charitables**

En même temps que les cantines scolaires est fondée l'association des "Dames Charitables", dont un service spécial, le "Vestiaire", a pour but de venir en aide aux familles peu aisées. Cette aide se matérialise par des distributions de vêtements aux enfants de l'école publique de ces familles. L'association est présidée par Mme LOUIS-LELOIR, belle-mère de DRON. Elle est aidée dans sa tâche par Mmes SASSELANGE, RASON, DEHAENE, DUBREUILLE, et DRON. Plus tard sa jeune femme sera la présidente de cette association jusqu'à sa mort, en 1912. Lui succédera Mme URBAIN-ROBBE, amie personnelle des DRON et LELOIR.

### **Un service obstétrical moderne**

En 1892, le 3 juin exactement, il remplace AUGUSTE GOUBET à la vice-présidence de la Commission Administrative des Hospices. Sa marge d'action s'élargit alors sensiblement, tandis qu'à l'Assemblée Nationale il fait voter les lois sur le travail des femmes et des enfants. Tourcoing grandit en importance, comme en témoigne la construction de nouveaux bâtiments, tels le conservatoire de musique, la caserne des pompiers et la Caisse d'Épargne. La ville compte alors 65.477 habitants. Cela représente une augmentation de 26% par rapport à l'année 1880 quand DRON arrivait à Tourcoing.

Sous son impulsion est créé à l'Hôtel-Dieu un service de maternité moderne, "L'Abri des Mères" où, grande nouveauté, chaque femme en couche dispose d'une chambre individuelle. Ces aménagements étaient demandés par le docteur DEWYN et consignés dans son rapport du 10 septembre 1886.

## Pour les retraités et les orphelins

De même, réussit-il à imposer, avant la fin de l'année 1894, le secours aux vieillards à domicile. Cela consiste essentiellement en distribution de pain provenant du moulin et de la meunerie du Bureau de Bienfaisance, construits sous sa direction. Il était le seul à préconiser ce type de secours.

D'autre part, il organise "L'Institution des Vieux Ménages" qui accueille des retraités et dont le but premier est « **de ne pas séparer les vieux couples par le casernement et l'Hospice** » :

**« (...) la vie conjugale que l'on ne peut songer, sans un serrement de coeur, à briser chez les vieillards qui ont uni leurs efforts pour surmonter les difficultés dont a été trop souvent hérissé le chemin qu'ils ont eu à parcourir (...) ».**

L'apprentissage des métiers du bois ou de la mécanique est désormais accessible aux orphelins, tel qu'il l'avait suggéré dès son entrée à la Commission Administrative des Hospices.

Le 14 juillet 1894, deux mois après la grande fête du centenaire de la Bataille de Tourcoing (18 mai 1794) organisée par la municipalité<sup>22</sup>, DRON inaugure le nouvel hôpital de la rue Nationale. Dans un long discours de huit pages, il félicite la municipalité de ces dispositions et travaux et rappelle le lien symbolique qui unit la fête nationale et l'action présente des républicains. La République, c'est la solidarité sociale exprimée par ces bâtiments :

**« (...) merci à l'administration et au Conseil municipal républicain de Tourcoing, (...) pour l'heureux choix et la date qui a fait coïncider cette cérémonie avec la fête nationale de la République, comme pour montrer une fois de plus que dans leur pensée, république et solidarité sociale ne font qu'une seule et même chose ».**

Le 3 octobre 1897, il inaugure avec le Conseil municipal l'asile pour les vieux dont les travaux sont terminés depuis juin. Ici aussi il prononce un long discours, sous une pluie battante.

## Vie et condition ouvrières

L'industrie de Lille - Roubaix - Tourcoing, fin XIXe, début XXe siècle, c'est le textile qui implique la "fabrique". La fabrique, c'est l'usine de travail à la chaîne qui réclame peu de compétence et un asservissement de l'ouvrier à la machine. De plus, les filatures tissages s'équipent de métiers mécaniques qui réduisent la main d'oeuvre, et les peignages ne tournent que durant neuf mois environ, subordonnés aux arrivages de la laine australienne ou argentine.

En 1900, Tourcoing comptait 11 fabriques de peignage de laine, 29 filatures de laine (peignée ou cardée) et 15 filatures de coton. Le monde de la fabrique est celui de la spécialisation et de la non qualification du travail, de la hiérarchisation des postes. Les rôles les plus modestes, pour ne pas dire les plus ingrats, sont généralement confiés aux femmes : doubleuses, épeleuses, soigneuses cardeuses, tisseuses-bobineuses, retordeuses, ourdisseuses, ou aux enfants et aux adolescents : bâcleurs, retordeurs, trieurs, laveurs, désuinteurs, dégorgeurs, qui accomplissent leur tâche dans des conditions aujourd'hui inimaginables.

---

<sup>22</sup> C'est à cette occasion que DRON est envoyé à Paris afin d'inviter le ministre de la Guerre aux festivités. En vain car le ministre était déjà retenu.

Confinés dans des ateliers mal éclairés, d'une température moyenne de 35 degrés, dans un vacarme assourdissant. Si le poste de travail requiert l'humidité, c'est dans une chaleur moite qu'ils peinent, sinon c'est dans la poussière et la peur de l'incendie. Et cela six jours sur sept, dix et plus souvent onze heures par jour, douze heures même à la fin du XIXe siècle, car la législation sociale n'est guère appliquée.

Et pour une paye qui ne permet non de vivre mais de survivre. Les ouvriers et ouvrières les mieux payés touchent un salaire hebdomadaire supérieur ou égal à trente francs : les trieurs (36), les fileurs (40-36), les conducteurs d'engins à vapeur (36-30), les rentreurs et les encolleurs (35-30) et les tisserands (34-24).

Puis viennent ceux dont le salaire est inférieur à vingt francs par semaine : les peigneurs (17), les désuinteurs et retordeurs (16-15), les bâcleurs (12).

Considérons dans cette catégorie les femmes (doubleuses, épeleuse, tisseuses, soigneuses) dont le salaire tombe de 10 à 15 francs.

De 1884 à 1904, ces salaires n'ont pas variés dans la draperie, ont progressé de 7% dans la filature de la laine, de 10% dans le peignage de la laine et la filature du coton <sup>23</sup>.

Un loyer mensuel est d'environ 15 à 25 francs. On calcule qu'il faut au minimum de 1.060 à 1.200 francs par an à un ménage de deux enfants pour vivre, sans viande ni café, au début du XXe siècle. À 25 francs hebdomadaires, il faut travailler quarante-huit semaines. Mais c'est sans compter les enfants qui impliquent la présence de la mère à la maison, alors que son salaire constitue un appoint considérable. Et les familles sont alors nombreuses. Les enfants doivent travailler au plus tôt, dès quatorze ans. Et le salaire des femmes atteint au maximum 70% ou 80% de celui des hommes, celui des enfants seulement 30% à 40%.

L'ouvrier, vêtu de son bleu arrive le matin avec "sa gamelle et ses tartines", sa modeste portion qu'il avale à son poste, assurant une surveillance constante des machines qui ne s'arrêtent jamais. Son alimentation de base reste le pain, la pomme de terre et le lait battu, trilogie alimentaire typique de la région du Nord. Encore ce lait battu est-il allongé d'eau par les marchands peu scrupuleux.

À la sortie de la fabrique, ils se retrouvent à l'estaminet, pour y boire le genièvre et surtout pour retarder leur retour à la courée. Lieu privilégié de sociabilité, l'estaminet sert à la fois de lieu de refuge, de divertissement, de siège social pour les cercles associatifs ou les partis politiques. Il arrive même qu'on y installe les bureaux de vote les jours d'élections. Joueurs de cartes, fumeurs de pipe, amateurs de musique ou de chansonniers, orphéonistes, archers, "bourleux", "coulonneux", "coqueleux", "pinsonneux" ou "bouchonneux" et d'autres encore assurent aux tenanciers une clientèle assidue et fidèle. Entre 1870 et 1900, on compte à Tourcoing 500 associations établies dans un estaminet. Mais la dureté et la durée du travail font du simple repos l'essentiel du loisir ouvrier.

Dans l'ensemble, l'ouvrier tourquennois reste soumis aux autorités traditionnelles : patronat, police et clergé. Les "anti-patriotes", les "chercheurs de trouble", les "collectivistes", les "internationaux" sont étroitement surveillés par les commissariats, avec d'autant plus d'efficacité que sont connus et répertoriés leurs estaminets, "**foyers de la propagande collectiviste**". Il suffit de quelques chiffres pour exprimer le manque d'organisation du mouvement ouvrier tourquennois à la fin du XIXe siècle.

---

<sup>23</sup> Annales de la Chambre de Commerce de Tourcoing, 1904. Références 12, 13 et 14.

Depuis la loi du 21 mars 1884 de WALDECK-ROUSSEAU<sup>24</sup> autorisant la création de syndicats professionnels, c'est sous l'initiative et le contrôle des patrons que sont créés à Tourcoing les associations syndicales. Le premier de ces syndicats "mixtes", "L'Association Saint-Blaise" est ouvert en 1887 par ÉMILE BARROIS, personnage que nous avons déjà rencontré maintes fois dans la vie politique de la ville. Catholique intransigeant, l'irréligion était un cas d'exclusion de ce syndicat, installé dans son propre immeuble. Et celui de LOUIS TIBERGHIEU, formé en 1890, "Le Syndicat de L'Industrie Tourquennoise", qui conçoit une commission de trois ouvriers et trois patrons pour arbitrer les conflits et dont le but est

**« d'assurer par une union cordiale entre ses membres, patrons et ouvriers, la sauvegarde des intérêts moraux, professionnels, économiques du groupe entier, et plus précisément du groupe ouvrier ».**

Contre ces syndicats mixtes soumis aux patrons, les ouvriers catholiques forment des syndicats chrétiens, à l'instigation des "abbés démocrates" tel l'abbé SIX du Sacré-Coeur qui pousse JULES DECOOPMAN<sup>25</sup> à ouvrir en 1894 la "Fraternité Ouvrière". De même, le célèbre abbé LEMIRE vient à Tourcoing le 18 mars 1897 inaugurer la "Brasserie Démocratique" rue du Moulin Fagot. Ce syndicalisme chrétien est attaqué par la gauche comme par la droite : les syndicats socialistes, à qui il soustrait une partie non négligeable de travailleurs, lui reprochent de diviser la classe ouvrière, et les syndicats mixtes qui n'en n'ont pas le contrôle l'accusent de rallier des ouvriers chrétiens contre les patrons chrétiens. Au début du XXe siècle, vers 1900-1901, ce syndicalisme meurt étouffé sous les pressions patronales et la nouvelle hostilité du Vatican à l'égard de la démocratie.

Industriels et hommes d'Église de Tourcoing s'allient alors pour créer les "syndicats indépendants", à l'image des syndicats mixtes, pour contrer le développement rapide des "syndicats ouvriers collectivistes". Ces derniers leur donnent le surnom de "jaunes". Mais c'est seulement entre 1900 et 1905 que la proportion d'adhérents entre syndicats "indépendants" et "collectivistes" se renverse irrévocablement, comme le montrent ces chiffres :

Syndicats en :	Indépendants mixtes	Collectivistes ouvrier
1890	<b>161</b>	381
1895	<b>1520</b>	594
1900	1770	<b>3183</b>
1905	1503	<b>5967</b>

Cette faiblesse de l'organisation ouvrière explique la rareté et l'inefficacité des grèves générales tourquennoises. Nous avons vu que celle de mai 1880, quelques mois avant que DRON ne s'installe à Tourcoing, n'eut aucun retentissement. La seconde grève générale est celle de 1890. Puis vient la grève des tapisseurs en juillet 1896.

<sup>24</sup> PIERRE WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904). Avocat Rennois, fils de grande famille bourgeoise, député de Rennes en 1879. Deux fois ministre de l'Intérieur puis Président du Conseil 1899-1902. Liquide l'affaire Dreyfus par remise de peine et fait voter la loi du 1er juillet 1901. Démissionne suite aux législatives de 1902.

<sup>25</sup> JULES DECOOPMAN, candidat démocrate chrétien battu aux cantonales de juillet 1896 par CHARLES PHALEMPIN, maire de Neuville soutenu par DRON

## La grève générale de mai 1890

La seconde grève générale de 1890 fut un peu plus suivie. Elle est organisée à l'occasion du 1er mai, par le mouvement socialiste international qui réclame la journée de huit heures. La grève commence à Roubaix, où le socialisme est plus représenté, puis s'étend vers Tourcoing peu à peu.

Le lendemain, le 2 mai, douze mille grévistes défilent dans les rues de la ville en plusieurs cortèges, réclamant la journée de dix heures et le salaire hebdomadaire minimum de 20 francs. Ils chantent la Carmagnole ou la Marseillaise, brisant des vitres d'usines au passage. Les soldats d'une compagnie du 43e et les chasseurs d'un escadron du 19e de Lille sont débordés. La municipalité fait appel au 1er régiment de Cambrai. DRON est alors député depuis quelques mois. Avec le maire HASSEBROUCQ, il invite les manifestants rue du Moulin Fagot et parle devant 2.000 grévistes environ :

**« Le 1er mai, il y a eu un mouvement général en la faveur de la limitation du travail à huit heures. Vous demandez la réduction à dix heures ; vous êtes donc raisonnables. D'autre part, vous vous plaignez de la façon dont vous êtes traités dans le pays et vous n'avez pas tout à fait tort. Mais la réduction de la journée de travail ne peut résulter que d'une loi, tout ne peut pas se faire du jour au lendemain et, pour faire aboutir vos légitimes revendications, vous devez vous syndiquer ! ».**

DRON ne se laisse pas abuser par l'illusion des syndicats mixtes ou indépendants quand il recommande aux ouvriers de créer leurs propres syndicats. Mais cette dernière parole lui attire l'hostilité de LOUIS TIBERGHIEU, président du "Syndicat de l'Industrie Tourquennoise", qui lui répond quelques mois plus tard, dans une note publiée le 16 octobre 1890 :

**« Que nos ouvriers, qui ont avant tout souci de vivre et de faire vivre leur famille, laissent M. DRON à ses projets ambitieux et à sa tactique électorale. L'important pour eux n'est pas de lui faire une rente de député, mais d'entretenir le travail qui les fait vivre, et dès lors, de conserver la bonne entente avec leurs patrons ».**

L'agitation décroît rapidement : le 8 mai, trois quarts des ouvriers sont déjà retournés au travail, et le lundi 12 mai marque la fin de la grève. La troupe se retire le 17. Cependant, la tradition de la grève du 1er mai est bel et bien établie. Dorénavant, chaque début du mois de mai verra les ouvriers dans les rues, les estaminets socialistes, au Petit Château de la rue du Moulin Fagot ou à l'usine à gaz, défiant les barrages de "lignards" et les patrouilles de chasseurs. Mais il n'y eu jamais à Tourcoing de premier mai sanglants comme celui de Fourmies <sup>26</sup>.

C'est également en 1890 que DRON renforce dans sa ville l'implantation radicale. Les comités radicaux n'ont habituellement, dans la région Nord, qu'une existence momentanée en périodes électorales. Or, à partir de 1885, on assiste un peu partout en France à cette évolution venue de Paris qui voit les comités radicaux tendre vers une activité politique permanente. À Tourcoing, c'est DRON qui instaure les comités radicaux permanents. En outre, bien souvent ces comités s'appuient sur un quotidien ou un hebdomadaire comme outil de propagande <sup>27</sup>. Tourcoing n'échappe pas à la règle, et

<sup>26</sup> Fourmies, 1891. Neufs morts, trente cinq blessés (au moins) en quarante cinq secondes.

<sup>27</sup> Serge Berstein, "Histoire du Parti Radical", Presse FNSP 1980, t. I Chap. I page 33.

c'est sous son initiative personnelle que paraît, de 1889 à 1917, le quotidien républicain radical "L'Avenir de Roubaix-Tourcoing".

### La grève des tapisseurs de l'été 1896

Le 14 juillet 1896, la branche des ouvriers du tapis de Tourcoing se met en grève. Les tapisseurs font partie de ce que l'on pourrait appeler "l'aristocratie" de la classe ouvrière. Plus instruits, plus qualifiés, ils sont donc plus organisés socialement et syndicalement<sup>28</sup>. Moins soumis et dociles que l'ensemble des ouvriers du textile, ils poussent plus facilement leurs revendications. Ici à propos de leurs conditions de travail et bien sûr de leurs salaires.

Les tapisseurs disposent généralement d'un apprenti appelé "tireur de corde" qui exécute une partie de leur travail. Les industriels de Tourcoing, prétextant la concurrence de Beauvais où les tapisseurs n'ont qu'un tireur de corde pour deux, veulent supprimer cette catégorie d'ouvriers. Pour cette part de travail supplémentaire, les tapisseurs réclament une indemnité de 1 franc supplémentaire par jour.

GUSTAVE DRON intercède auprès de LÉON MONNIER qui est porte-parole des patrons tourquennois. Son vieil adversaire politique ne lui accorde qu'une indemnité de 50 centimes, après d'interminables et tendus débats. Le 14 août, au "Café de Paris", siège du syndicat des tapisseurs, la reprise du travail est votée par 121 voix contre 63.

### Vers l'élargissement de son action

Trois ans plus tard environ, le 6 octobre 1899, c'est encore lui que l'on choisira, comme nous l'avons vu plus haut, pour lire le discours funèbre du maire VICTOR HASSEBROUCQ, qui vient de mourir après avoir consacré les dix-huit dernières années de sa vie à la municipalité. Voilà donc dix-neuf ans que DRON est installé à Tourcoing, et il est prêt à occuper la place laissée vacante par HASSEBROUCQ, dont il propose par ailleurs de donner le nom à la place de l'Hôtel de Ville<sup>29</sup>. Il a alors quarante-trois ans. Il entame son dernier tiers de vie, certainement le plus exaltant aussi. Car en tant que député-maire, son action redoublera sinon en intensité, tout au moins en efficacité. Mais avant de nous pencher sur son oeuvre en tant que premier magistrat de la ville, examinons ses débuts à l'Assemblée Nationale.

---

<sup>28</sup> La première création d'un syndicat de tisserands du tapis à Tourcoing remonte à l'année 1881.

<sup>29</sup> Nom qu'elle a gardé jusqu'à nos jours.



Le préfet A. Langeron, le conseil municipal aux obsèques de DRON (Photo Capelle).

*« Être député, quel rêve ! Non : quelle réalité ! On sort d'une bataille, d'une campagne, d'une lutte ardente ; on a parcouru des communes, des cantons, des arrondissements, un département ; on a porté des coups et on en a reçu ; on a été acclamé et sifflé, loué et injurié ; tantôt on a soulevé sous ses pas le murmure des espoirs flatteurs et tantôt on a déchaîné par sa seule présence la tempête des menaces grossières ; ici l'insolence vous a traité comme un drôle, là vous avez presque fait figure de héros : on a connu toutes les émotions, toutes les surprises, toutes les perfidies, tous les dévouements ; on a caressé des douceurs de sa parole les auditoires conquis et on a cassé sa voix impuissante contre les foules hostiles ; on a supputé ses chances, fait et refait les calculs, aligné, corrigé et rétabli les chiffres ; on a passé de la certitude au doute, de la confiance au découragement, on a attendu avec une anxiété croissante l'heure fatidique et décisive sur laquelle on a cru parfois jouer sa vie ! ... Cette heure a sonné, enfin ! On est député.. »*

LOUIS BARTHOU, *Le Politique*  
Paris, Hachette, 1923.

### 3. AU PALAIS BOURBON

#### L'écharpe, la médaille et le baromètre

L'heure est à l'allégresse, le soir du samedi 12 octobre 1889, à l'hôtel du Cygne. On y donne en effet un banquet offert par les électeurs, au "premier député républicain de Tourcoing". Y sont conviés l'ensemble des fonctionnaires municipaux, instituteurs, proviseur et professeurs du Lycée de Garçons compris. Mais le nouveau député ne tardera pas à prendre le train pour Paris, et il se retrouve dans la capitale avec son bagage, à l'hôtel ou chez ses amis pour la première fois. Nous savons que durant ses séjours parisiens, il occupait la maison au numéro 15 de la rue Notre-Dame des Champs, entretenue par Mme PHILOMÈNE FOUCAULT <sup>30</sup>.

Puis le voilà devant la petite porte du Quay d'Orsay donnant sur la triste cour intérieure. Crispé peut-être dans ses premières présentations, impressionné certainement devant les collègues habitués des lieux.

Mais il lui faut d'abord se faire porter présent à la questure et retirer les insignes sommaires de la fonction que la République offre à ses parlementaires. Une écharpe tricolore à franges dorées, une médaille d'argent dans une petite pochette et enfin une décoration, surnommée "baromètre", des faisceaux romains coiffés de la main de la justice.

Ensuite il peut se familiariser avec ce dédale de pièces et de corridors, étranges lieux de pouvoir où les anciens ont leurs habitudes, transmises de générations en générations de parlementaires. Il découvre la salle de la paix où ne sont admis que députés, préfets, journalistes et ceux qui ont une "tête connue" des huissiers qui gardent jalousement les entrées. Et la salle des quatre colonnes réservée aux grands politiques du jour, la salle des conférences où, en fait de conférence, on y lit tranquillement son journal. Sans oublier le vestiaire, le coiffeur, le bureau de tabac, la buvette, la bibliothèque, les archives, les bureaux qui fournissent toutes les commodités usuelles à nos mandataires, dans ces lieux hors d'atteinte du commun des mortels, au décors XIXe du plus beau pompier..

Quels sentiments traversèrent alors l'esprit du jeune député de 33 ans ? Jeune car la moyenne d'âge des élus doit tourner autour de la cinquantaine, dans ces tranches d'âge de la maturité fortifiée d'une longue expérience professionnelle, politique ou militante. Fierté, modestie, inquiétude, gêne, indifférence, désinvolture, assurance, impatience ?

Avec quelle émotion franchit-il pour la première fois la porte de la salle des séances ? Cet amphithéâtre de pupitres trop peu nombreux, devant lesquels trône "l'autel de la parole" selon le mot de BARTHOU <sup>31</sup>. Cette tribune si fascinante, symbole du pouvoir législatif.

---

<sup>30</sup> Nous ne savons pas grand-chose de cette Mme FOUCAULT, sinon que les remerciements et les 10.000 francs que lui laissa DRON par voie testamentaire prouvent qu'il fut content du travail de cette femme.

<sup>31</sup> LOUIS BARTHOU (1860-1934). Avocat, écrivain entré à l'Académie en 1918, député du Béarn, politique éminent et bourgeois typique de la IIIe République, huit fois ministre, Président du Conseil en 1913 sous la présidence de RAYMOND POINCARRÉ. Tué à Marseille en 1934 dans l'attentat contre ALEXANDRE de YOUGO-SLAVIE.

Et la première fois qu'il s'est avancé vers elle, a-t-il connu le fameux trac dont parlent certains des plus célèbres orateurs de la IIIe, tel ALBER DE MUN, ALEXANDRE MILLERAND, HENRI DEJOUVENEL, MARCEL CACHIN, ÉDOUARD DALADIER ?

Autant de questions qui resteront en suspens, sans que nous puissions y répondre de manière définitive.

## Une position radicale

S'il est reconnu aujourd'hui que la IIIe République ne s'est pas attaquée aux grands privilèges, il est néanmoins incontestable que la grande bourgeoisie, représentée et défendue à tous les échelons du pouvoir - l'exemple de CASIMIR PERIER<sup>32</sup> en est une parfaite illustration - dut faire quelques concessions. Parmi celles-ci, nous devons compter en particulier les lois suivantes :

- loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants.
- loi de 1896 sur les accidents du travail.
- loi de 1906 sur le congé hebdomadaire.

L'examen des votes et des discours d'un député à la Chambre nous donnent les repères qui permettent de saisir l'homme dans ses idées politiques, ses idéaux, ses intérêts, sa philosophie, sa vision du monde. Aussi d'infirmier ou de confirmer l'adéquation entre déclarations idéologiques et action concrète. Et nous verrons que DRON n'est pas étranger aux propositions et votes des lois citées plus haut.

GUSTAVE DRON, inscrit à l'Assemblée Nationale au groupe radical, suivant en général les votes radicaux, à quelques abstentions près. Rappelons cependant que la discipline de parti n'est pas à l'époque chose courante, que les groupes parlementaires ne sont pas aussi structurés que de nos jours. De plus, le Parti Radical, par individualisme, ne s'est jamais résigné à enfermer ses représentants dans un cadre trop strict, leur laissant ainsi une grande marge de manoeuvre. Ce dont notre député va profiter, étant d'un caractère entier, obstiné et même individualiste.

## Contre le travail de nuit des femmes

Républicain anti-révisionniste, il s'engageait dans sa circulaire électorale, nous l'avons vu, à s'occuper des questions sociales. S'il en est une qui le préoccupe, c'est bien le travail des femmes et des enfants. Ainsi, l'un des tous premiers sujets qu'il aborde à l'Assemblée Nationale, en tant que membre de la Commission du Travail, concerne le travail de nuit des femmes, par un long discours lors de la séance du 7 juillet 1890.

Il rappelle tout d'abord qu'en 1888, le Sénat a adopté une proposition de loi établissant l'interdiction du travail de nuit aux adolescents de moins de 16 ans et aux filles mineures. Alors que d'autres

---

<sup>32</sup> CASIMIR PERIER J.P. (1847-1907). Petit-fils du ministre de Louis-Philippe, Président du Conseil en 1893-94, 5e Président de la République (1894-1895), auteur des "lois scélérates", issu d'une riche famille bourgeoise et actionnaire de la Compagnie d'Anzin, il incarnait pour la gauche le grand capital et la collusion entre la haute bourgeoisie et l'État.

nations, et il fait ici implicitement référence à l'Allemagne, l'ont étendue aux femmes majeures. Son argumentation majeure est d'ordre médical, et il est applaudi quand il déclare que le sommeil de jour est moins récupérateur que le sommeil de nuit. Prenant appui sur les résultats de la Commission du Travail, il constate qu'une femme travaillant de nuit ne peut que dormir 5 ou 6 heures par jour, et en deux temps, compte-tenu que le retour du mari et ou des enfants l'oblige à se lever. La suppression du travail de nuit permettrait à cette femme la même quantité de sommeil, mais de nuit et sans coupure.

Il apporte en outre les conclusions de l'Académie de Médecine - profession oblige - qui notifient que *“sur le plan de l'hygiène, une loi qui autoriserait le travail de nuit des femmes dans les usines, manufactures et ateliers aurait pour la santé les conséquences les plus désastreuses.”* Puis il cite le docteur PROUST, professeur d'hygiène à la Faculté de Paris, personnage sans doute rencontré durant ses études de médecine. Ce docteur, partisan acharné de la suppression du travail de nuit des femmes affaiblies, enceintes ou qui allaitent, veut interdire tout surmenage physique aux femmes adonnées aux travaux industriels. Car elle a besoin de toutes ses forces et de sa santé afin de se multiplier pour ses enfants.

Et DRON d'ajouter : *« vis-à-vis de témoignages comme ceux-là, la question est jugée, et toutes les réclamations que l'industrie pourrait vous apporter, en supposant qu'elles aient quelques fondements, qu'elles fussent justifiées, ces réclamations devraient tomber devant les considérations d'ordre supérieur que je viens d'émettre devant vous. Ce qu'il faut avant tout, notre devoir à nous législateurs, c'est d'assurer l'avenir de la nation en sauvegardant la race et en ménageant les forces et la santé de la classe la plus nombreuse. ».*

S'attaquant ensuite aux objections à son discours, celle en particulier des industriels qui mettent en avant la ruine éventuelle de l'industrie française si l'on venait produire moins suite à l'interdiction du travail, il pousse ici le raisonnement plus loin en avançant que si le travail de nuit n'est pas interdit, les dernières usines qui s'y refusaient y seraient contraintes pour suivre la concurrence, et l'on aboutirait à la surproduction, donc à la faillite. Remarquons ici que si cette argumentation ne manque pas d'originalité, elle n'en trahit pas moins cependant l'esprit protectionniste des radicaux ; protéger l'industrie nationale, ne pas se laisser entraîner trop loin par le grand capital, et l'exportation qui ne semble pas être envisagée comme solution à la surproduction. Notons de plus que cette démonstration lui attire les applaudissements du centre et de la gauche.

Son discours est charpenté méthodiquement ; introduction, témoignages, citations d'ordre plutôt scientifique, passage en revue des diverses objections dont il est la cible, sans oublier quelques grandes phrases plus emphatiques destinées à emmener son auditoire.

Mais il n'oublie jamais qu'il est le représentant des intérêts de sa région, et lorsqu'il prend un exemple concret, il en vient au peignage de la laine de Roubaix-Tourcoing<sup>33</sup>, en brossant le tableau de la condition ouvrière des peigneurs de laine :

*« on est arrivé à ce résultat que, dans la majorité des peignages de ma région, on travaille en moyenne douze et treize heures par jour, l'ouvrier restant dans une atmosphère de 35 degrés [...] sans même avoir une demi-heure pour prendre un repas. Les ouvriers, et surtout les ouvrières, courent quand l'heure de midi a sonné, à la salle des générateurs, chercher leur gamelle, ou bien vont à l'estaminet d'en face acheter la portion qui constitue leur dîner. Pendant cette absence, qui peut durer dix minutes, les ouvriers qui sont restés ont double surveillance : les autres une fois rentrés mangent pendant que la machine marche.*

---

<sup>33</sup> Le début du XXe siècle est l'âge d'or de cet empire de la laine, mais remarquons que, malgré la prédominance à Tourcoing du négoce et de la fabrication du tapis, c'est à Roubaix que sont installées les entreprises de taille internationale.

*La même chose se reproduit à minuit. Voilà donc à quel résultat on aboutit. Ce sont des faits devant lesquels on reste ébahi. Voilà l'excès, l'abus auxquels aboutit la concurrence effrénée de nos industriels. Ceux qui estiment que le système a du bon peuvent le manifester en votant contre la loi qui nous est présentée. ».*

Il inaugure à l'Assemblée sa vocation de défenseur de la veuve et de l'orphelin : *« je ne fais aucune difficulté de reconnaître que je considère comme un devoir de l'assistance publique de venir en aide aux veuves qui, tout en travaillant sans relâche, ne peuvent avec leurs propres ressources élever convenablement et honorablement leurs enfants. »*<sup>34</sup>.

Sa conclusion ne manque pas d'éloquence : *« je me demande s'il se trouvera encore une assemblée française pour refuser de protéger les faibles. ».*

### **Pour le repos obligatoire des accouchées**

Bien évidemment, il s'en trouvera, et malgré les applaudissements sur divers bancs, la loi ne sera pas votée avant 1892. Mais dès le lendemain, il reprend la parole pour défendre l'article 9 du projet de loi, concernant le repos obligatoire de quatre semaines des femmes après accouchement. Ses attaques ne manquent pas d'ironie. Ainsi, contre les députés DESPRES et MICHOU opposés au repos obligatoire des femmes de quatre semaines :

*« Messieurs, rassurez-vous, je n'abuserai pas des connaissances médicales que je puis avoir. Je reconnais qu'il faut un certain courage à nos collègues MM. DESPRES et MICHOU pour venir soutenir à cette tribune une pareille thèse, alors qu'à la conférence de Berlin, les pays les moins partisans de la réglementation du travail ont été unanimes à voter l'interdiction aux femmes du travail dans les fabriques pendant les quatre semaines qui suivent l'accouchement. ».*

Et de rappeler ensuite les conclusions formelles de M. LEDE, secrétaire d'un congrès de médecins sur la protection des enfants du premier âge. *« Il est donc nécessaire, si l'on veut sauvegarder la vie des enfants, de ne les confier aux éleveuses au biberon que du trente et unième au quatre-vingt-dixième jour après la naissance. Et bien, nous vous demandons de retenir les femmes pendant un mois à la maison parce que, de cette manière, nous espérons qu'elles allaiteront leurs enfants. ».*

Toujours très technique et méthodique dans ses démonstrations, il conclue toujours avec éloquence sous les applaudissements, souvent venus de la gauche. Ses victoires ne sont pas éclatantes, mais article par article, il arrache les concessions à ses adversaires et impose les réformes sociales pour lesquelles il se bat avec obstination. Cet article, malheureusement, ne sera pas adopté dans l'immédiat, et des des années plus tard, nous retrouverons DRON le ramenant à l'ordre du jour. Mais nous voyons ici un parfait exemple du travail de prolongation nationale des réformes sociales entreprises à Tourcoing. L'instigateur de la création d'un service obstétrical moderne à l'Hôtel-Dieu prolonge son action municipale concrète par une action nationale législative.

---

<sup>34</sup> Rappelons qu'à la fin du XIXe siècle, le salaire d'une ouvrière allait de 9 à 16 francs par semaine, et qu'un couple avait besoin d'environ 1.200 francs par an. Nous comprenons alors que le salaire féminin ne pouvait être qu'un complément.

## Première partie

Au cours des années 1891 et 1892, il intervient dans les discussions sur un projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes, où il trahit ses options protectionnistes en matière de commerce international. Encore faut-il préciser qu'il reste en accord avec ses principes énoncés dans sa profession de foi de 1889. De plus, les radicaux n'avaient guère de sympathie pour le libéralisme économique. Le libre échangeisme de Napoléon III avait laissé de mauvais souvenirs chez les industriels du Nord.

D'autre part, il propose les dix heures journalières dans le projet de loi sur le travail des femmes et des enfants commenté précédemment et qui devient **la loi du 2 novembre 1892**.

Et enfin, il occupe la tribune pour divers sujets de moindre portée.

### La protection de l'ouvrier

C'est en 1893 qu'il prend part aux débats sur la responsabilité patronale des accidents du travail dont sont victimes les ouvriers et sur l'assurance obligatoire. Cette discussion s'étale sur plusieurs jours, les 3, 5, 8 et 10 juin au cours desquels notre jeune député n'économise pas son souffle pour défendre de projet de loi dont il est l'un des principaux commanditaires. Comparant une fois de plus la législation allemande et la législation française sur le système d'indemnités à verser aux accidentés, il propose un amendement qui simplifierait la classification des accidents du travail et éviterait d'en débattre en procès interminables.

*« Tout ouvrier qui a perdu toute capacité professionnelle aura droit à la moitié de son salaire. Tout ouvrier qui n'aura subi qu'une diminution sensible de sa valeur professionnelle aura droit au quart de son salaire. »*

A l'encontre des industriels qui proposent des tarifications toutes faites et générales pour les différentes parties du corps accidentées, il déclare :

*« Nous estimons que c'est la profession exercée et non la nature de l'accident qui doit servir à déterminer la quotité de l'indemnité. »*

Tant il est vrai que, par exemple, la perte d'un pouce n'a pas les mêmes conséquences pour un charretier que pour un ouvrier typographe. Son amendement a cependant le désavantage de ne pas permettre de discuter sur la proportionnalité d'une indemnité, comme peut le faire un tribunal. Mais il défend son classement préalable malgré son manque de souplesse car, dit-il, il a l'avantage d'aboutir à un arrangement rapide entre patrons et ouvriers sans entamer de procès. C'est une loi de paix sociale, car si elle inflige aux patrons de lourdes charges, au moins elle leur assure la paix avec leurs ouvriers en ne greffant pas un procès à chaque accident. Cet amendement ne sera pas adopté (26 voix pour, 485 contre, sur 511 votants).

Il se fait ardent défenseur de l'ouvrier en voulant amender, puis par la suite, de supprimer l'article 31 qui consigne le cas de "faute lourde" pour l'ouvrier; dans quel cas, le tribunal aurait le droit de diminuer ou même de supprimer l'indemnité. Le député JOURDE, un de ses adversaires lui lance alors :

*« - Vous ne défendez pas les patrons en ce moment ! »*

*« - Je n'ai pas la spécialité de les défendre ! »* répond-il en reprenant ses explications.

Ces épineux problèmes de responsabilité, d'assurance obligatoire, d'indemnisation et de création de compagnies d'assurances, qui occupent des pages et des pages du Journal Officiel de la République et font l'objet de débats interminables à la Chambre des députés, permettent à DRON de se faire remarquer, non comme grand politicien, mais comme technicien précis, juste et éloquent. C'est sur ces problèmes qu'il intervient quasi uniquement en 1893. Il ne se mobilise donc que pour les questions d'ordre social élevé, et généralement dans le cadre des commissions auxquelles il appartient, négligeant bon nombre de discussions secondaires.

C'est en août qu'il verra son mandat prolongé suite aux législatives, où cependant, pour la première fois, la percée socialiste l'a mis en fort mauvaise posture.

### Contre "l'Esprit Nouveau"

Le 3 mars 1894, il vote contre l'"Esprit Nouveau" de MÉLINE, défini par SPULLER<sup>35</sup>, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, comme un "véritable esprit de tolérance en matière religieuse". En fait, les nouveaux opportunistes, les "progressistes", sortis des législatives de 1889 et 1893 désiraient la mise en suspension de la politique anticléricale, afin de rallier tous les citoyens face au péril socialiste qu'ils redoutaient plus. HENRI BRISSON<sup>36</sup>, hostile à cet esprit nouveau demande le vote de confiance. 120 voix seulement le suivent, les socialistes, les radicaux et une poignée d'opportunistes.

Il refuse la confiance envers le gouvernement MÉLINE une seconde fois, le 30 avril 1896, en votant pour l'ordre de défiance au nouveau gouvernement présenté par HENRI RICARD, que repousseront opportunistes et droitistes (279 voix contre 251).

On l'entend en février 1895 dans la discussion sur le budget de l'Instruction Publique où il propose, avec JEAN JAURÈS, de modifier la loi de 1889 en y ajoutant un chapitre mentionnant comme dépenses obligatoires à charge des communes les fournitures scolaires des écoles primaires.

Lors de la séance du 28 mars 1895, il prend la parole sur un sujet secondaire, les récompenses à décerner à l'occasion de l'exposition internationale d'Anvers, qui a eu lieu en 1894. Cette discussion apparemment anodine suscite huit pages de débats dans le Journal Officiel où les déclarations de DRON se prennent la part du lion. Pour lui, ces expositions internationales sont vitales, et nous apercevons ici la pensée directrice à long terme de l'homme :

*« Si les grandes manifestations industrielles et artistiques [...] ne peuvent avoir tout leur éclat que dans le cadre de la ville capitale, il n'en faut pas moins se féliciter de voir les grandes villes de province montrer leur activité et mettre en évidence l'originalité et les mérites de leur propre production en organisant des expositions. [...] Il y a là, dans un moment où tout est à la décentralisation, de la belle, de la bonne décentralisation dont nous devons être fiers, dont nous devons nous réjouir. [...] Cela ne saurait être inutile*

<sup>35</sup> SPULLER EUGÈNE (1835-1896). Avocat et journaliste, proche collaborateur de GAMBETTA, député en 1876, Ministre de l'Instruction Publique sous ROUVIER (1887) et CASIMIR PERIER (1893-94). Également ministre des Affaires Étrangères sous TIRARD (1889-90). Il fut l'un des fondateurs de l'école laïque.

<sup>36</sup> BRISSON HENRI (1835-1912). Député en 1871, réclame l'amnistie pour les Communards. Président de la Chambre en 1881, 1894, 1901, 1906, 1912. Président du Conseil en 1885 et 1898. Il fut l'un des chefs de l'anti-cléricalisme de la IIIe République.

## Première partie

*dans un moment où les débouchés, où les marchés étrangers tendent à se fermer devant nous, [...] cela est bon pour les patrons comme pour les ouvriers [...] ».*

N'organisera-t-il pas à son tour, en 1906, la grande exposition textile internationale de Tourcoing qui sera le clou de sa carrière municipale ? Ses adversaires, nous le verrons, lui reprocheront de n'organiser cette exposition que dans un but électoral. Or nous constatons ici que cette oeuvre n'est pas le fruit d'une inspiration soudaine et d'un calcul politique, mais d'une volonté qui s'inscrit dans la longue durée et dans le cadre d'une politique économique et sociale ambitieuse.

### Pour l'impôt sur le revenu

Le 26 mars 1896, il intervient, au nom des députés républicains du Nord, dans une discussion qui oppose tenants de l'imposition traditionnelle sur les portes et fenêtres et ceux de la création d'un impôt sur le revenu :

*« La Chambre, confiante dans le gouvernement et résolue à substituer à la contribution personnelle mobilière et à l'impôt des portes et des fenêtres, un impôt général sur le revenu, avec dégrèvement gradué des revenus inférieurs à un certain chiffre, laisse à la commission du budget, d'accord avec le gouvernement, le soin d'en rechercher les moyens d'application et passe à l'ordre du jour. ».* (Mouvements divers au centre, applaudissements à l'extrême gauche et sur plusieurs bancs à gauche).

Rappelons que le ministère de LÉON BOURGEOIS, avec PAUL DOUMER aux finances, ne put qu'en faire voter le principe, avant d'être contraint par le Sénat à la démission, lâché par la majorité des députés sur cette question.

### À la Commission du Travail

Cette année-là, 1896, il entre à Commission du Travail puis rapporte et soutient à la tribune une proposition de loi sur le travail des femmes, des filles mineures et des enfants dans les établissements industriels.

Cette fois, au cours des 16, 22 et 27 juin, il peut défendre ses idées avec efficacité en tant que rapporteur, soutenu par le Président de la Chambre, HENRI BRISSON et face au ministre de l'Industrie HENRY BOUCHER. Il monopolise ainsi la parole et avec un souci constant du détail et de la comparaison avec les législations étrangères. Il ménage les plus conservateurs de ses auditeurs en faisant remarquer que les réglementations qu'il demande ne sont pas des nouveautés, puisqu'elles existent et sont prescrites dans des lois antérieures. Mais elles n'ont jamais été exécutées, faute d'agents spéciaux d'exécution ou d'inspection, telle la loi du 4 mars 1851 sur le travail des apprentis de quatorze ans et moins à seize ans, et surtout celle du 2 novembre 1892 dont il est responsable.

Il ne veut pas effrayer par un aspect trop révolutionnaire de ses réformes. Son discours reste purement technique, dénué semble-t-il de toute idéologie, de trop d'emphase, mais laisse paraître un travail de fond considérable. Les références sont solides, le discours massif, l'argumentation carrée. Sa stratégie reste identique ; il aborde le sujet dans ses moindres détails techniques, prenant appui sur sa propre expérience tourquennoise, au risque d'ennuyer son auditoire, mais non sans essayer d'attirer

l'attention, voire l'émotion, des ses collègues sur le sort des défavorisés. Puis, si le débat tourne à la polémique, à la dispute purement politique, entre adversaires irréconciliables ou simplement adeptes de courants légèrement différents, il l'interrompt pour rappeler la question de fond. Ainsi, lors de la séance de clôture du 27 juin 1896 :

*« Au moment où la chambre va sans doute clôturer le débat, je ne veux pas me borner à répondre de mon banc que nous repoussons l'amendement de M. GUESDE, sans motiver notre opposition. Je ne voudrais pas non plus renouveler un débat qui, manifestement, a dérivé des limites dans lesquelles il était circonscrit par l'objet même de la discussion. Je rappelle que l'objet en discussion est un projet qui nous revient du Sénat et qui a pour but d'unifier la durée du travail pour toutes les catégories du personnel ouvrier protégé par la loi du 2 novembre 1892. Faut-il unifier sur la base de dix heures ou sur la base de onze heures ? Toute la question est là ».*

Soucieux de voir ses projets de loi adoptés par le Sénat, il freine les élans encourageant venant de la gauche qui risquent de les compromettre. Ainsi, il refuse les amendements de GUESDE et VAILLANT<sup>37</sup> qui prétendent étendre à tous les ouvriers la journée de huit heures. Une proposition de loi trop "avancée" n'aurait que peu de chances d'être retenue par le Sénat. Cette tactique se révèle payante, car ce projet de loi en question sera adopté par la Haute Assemblée.

Mais il ne ménage pas pour autant les plus réactionnaires de ses adversaires qui le bombardent de critiques, tel le député ÉDOUARD AYNARD, grand bourgeois catholique de Lyon. A l'intention de celui-ci, il lance que le libéralisme ultra-individualiste ne peut convenir aux défenseurs de cette proposition de loi, et cite PAUL DESCHANEL<sup>38</sup>:

*« Vous accorderez, mon cher collègue, qu'il faut protéger l'enfant ; accordez donc aussi qu'il faut protéger la femme, c'est-à-dire la mère de l'enfant, puisque ce sont, les uns et les autres, des êtres faibles qui ont besoin d'être défendus. L'intérêt du pays, qui est la loi suprême, nous le commande (applaudissements) ; il nous oblige à passer au-dessus de toutes les considérations doctrinales, et je ne comprends pas que vous vous sépariez de nous sur ce point. ».*

Et de conclure, visant le député lyonnais qui avait ironiquement raillé les "interventionnistes" :

*« [...] mais nous ne nous en cachons pas, nous ne sommes pas des interventionnistes honteux ; nous espérons bien qu'une occasion se présentera bientôt de discuter ici la réglementation du travail des adultes. (Applaudissements à gauche). »*

## À la veille du XXe siècle

En décembre, au sujet du budget de la Guerre de l'exercice 1897, il prend la parole pour démontrer que le corps militaire de santé n'est pas à la hauteur de sa mission, comparaison faite avec le voisin allemand qui emploie 2.200 médecins militaires alors que pour un service plus lourd, la France n'en compte que 1.200. Une fois de plus, nous retrouvons chez DRON cette volonté de calquer les modèles d'organisation sociale de l'Allemagne. Certainement était-il sensible au mythe de l'"efficacité

<sup>37</sup> VAILLANT ÉDOUARD (1840-1915). Blanquiste, membre de la Commune de 1871. Un des fondateurs du socialisme révolutionnaire. député de Paris en 1893, ami de JAURÈS, rallié à l'Union Sacrée en 1914.

<sup>38</sup> DESCHANEL PAUL (1856-1922). Fils d'un proscrit du 2 décembre 1851, député en 1885, Président de la Chambre de 1898 à 1902, élu Président de la République en 1920.

germanique”. Mais d'autre part, nous ne dirons jamais assez à quel point l'Allemagne de BISMARCK était socialement avancée, comparativement à la France de la III<sup>e</sup> République, qui se réclamait néanmoins des principes de 89.

Le même mois, il s'oppose au ministre du commerce, MESUREUR, quant à la somme à allouer pour la future exposition universelle de Bruxelles : « *Il ne faut pas liarder, nous sommes d'accord ; mais cependant il ne faut pas non plus jeter l'argent de la France à l'étranger sans compter.* ». La prudence radicale vis-à-vis des questions économiques et financières, surtout si l'étranger est impliqué...

Nous avons vu quel échec il subit aux législatives de mai 1898, et comment, suite à l'invalidation de son adversaire, il retrouva son siège de député. En juin, il interpelle le gouvernement MÉLINE sur sa politique générale, et participe à sa chute, accélérée par le ralliement de quelques “progressistes” à la gauche.

1898 est aussi l'année où ZOLA, condamné pour sa prise de position en faveur de DREYFUS, est obligé de se réfugier en Angleterre. Nous savons que cette anodine erreur judiciaire doublée d'une injustice flagrante débouche sur une telle crise de régime que l'on crut la République menacée. En fait, la France se déchire une fois de plus en deux camps irrémédiablement opposés : d'un côté les défenseurs “*d'une identité française, faite d'attachement à l'ordre, au respect des chefs et à celui de la religion catholique*” et de l'autre les garants “*d'une République héritière de la Révolution, animée par les principes républicains*”<sup>39</sup>. Il va sans dire que DRON se rangea du côté de ces derniers.

Avant de terminer cette première partie sur les débuts de sa carrière parlementaire, nous le voyons interpellé l'Assemblée le 21 décembre 1899 dans le but de ne pas voter le projet de modification de la loi sur le travail des femmes et des enfants pour lequel il se bat depuis 1892. Cette attitude à priori contradictoire s'explique par le fait que le nouveau gouvernement WALDECK-ROUSSEAU du 22 juin 1899 avait décidé de présenter au Sénat, par le ministre de l'Industrie ALEXANDRE MILLERAND, le projet de modification de la loi du 2 novembre 1892 pour le 1<sup>er</sup> janvier 1900. Mais ce projet n'est pas terminé, la Commission du Travail de la dernière législature, à laquelle DRON a appartenu, s'est enlisée dans la discussion et n'a pu dépasser l'article cinq...

En conséquence, DRON tient à ce que la présentation au Sénat soit retardée de quelques mois afin que les articles suivants aient une chance d'être examinés par les sénateurs. « ***Il y a sept ans que nous patientons : qu'importent deux ou trois mois de plus ? Mais il faut que la réforme soit complète.*** ».

Voilà en effet sept années qu'il se bat pour ces réformes sociales qui lui tiennent à cœur : réformes qu'il tente d'imposer à Tourcoing par la participation aux grands projets sociaux municipaux, et à Paris par la lente élaboration de propositions de lois. Sept années à défendre les pauvres, les vieillards, les enfants, les femmes, les malades et accidentés. Il ne vaut pas brusquer les choses, créer de conflits irrémédiables, mais imposer son point de vue “scientifiquement” et le faire adopter, car il va dans le sens du progrès humain. Progrès humain qui, on le sait, ne se presse guère ; aussi laisse-t-il à l'occasion transparaître son amertume, et peut-être même un peu de lassitude...

« [...] ***car nous sommes, nous ici, comme le disait M. LEMIRE, les éternels résignés. C'est nous qui sommes les représentants directs de ce peuple à qui nous avons beaucoup promis depuis dix ans et qui attend toujours la réalisation des réformes sociales, et c'est nous qui toujours devons céder devant l'opposition ou l'inertie d'une autre assemblée élue au suffrage restreint, qui semble représenter plus immédiatement les intérêts des patrons.*** ».

---

<sup>39</sup> C.P. ROCHASSON, in “L'Histoire” n° 115, octobre 1988. Dreyfusards et antidreyfusards, p.43